

---

# PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE VIGER-DENONVILLE

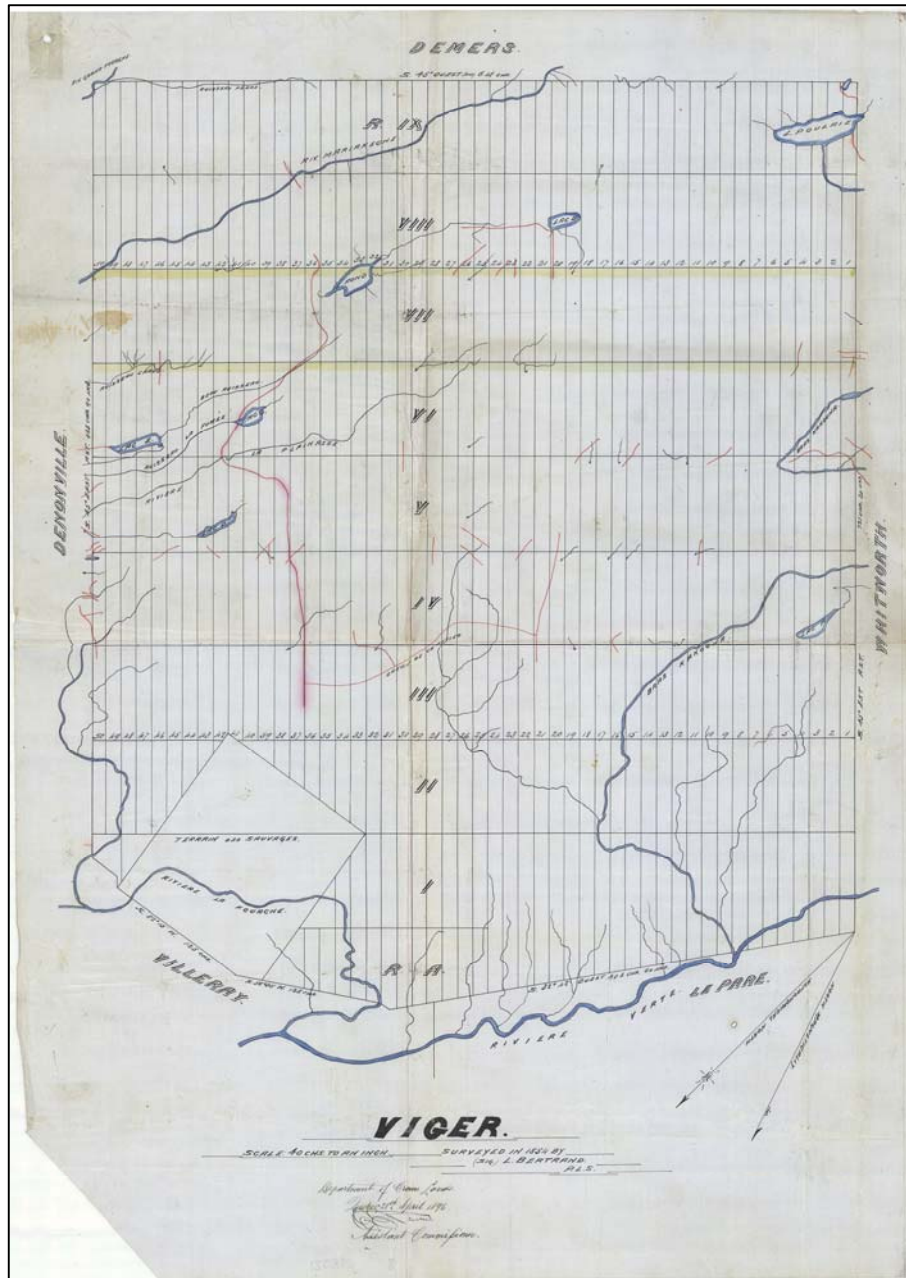
---

Étude d'impact sur l'environnement : volume 3

## *2.5 Étude de potentiel archéologique*



**PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE DE VIGER-DENONVILLE**  
**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**



Rapport préliminaire

Québec, août 2011



Parc éolien communautaire de Viger-Denonville  
Étude de potentiel archéologique

---

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M. Sc.  
Archéologue consultant  
218, rue des Franciscains  
Québec (Québec) G1R 1J1  
Tél. : 418 649 9802  
jypintal@videotron.ca

---

Québec, août 2011

## **RÉSUMÉ**

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement afin d'évaluer les impacts sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet de parc éolien communautaire de Viger-Denonville.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de conclure que seule la limite nord-ouest du secteur à l'étude, celle qui longe le 4<sup>e</sup> Rang, présente un potentiel d'occupation eurocanadienne. Advenant que les travaux prévus interfèrent avec cette zone, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

Figure de la page couverture : Terrain destiné aux indiens (Arpenteur général 1896, BAGQ)

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
1.0 LA MÉTHODE .....	4
1.1 Le potentiel archéologique préhistorique .....	4
1.1.1 L'acquisition des connaissances .....	4
1.1.2 L'analyse des données .....	5
1.2 Le potentiel d'occupation historique .....	6
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE .....	9
2.1 Le paysage actuel.....	9
2.1.1 Géologie et sources de matières premières.....	9
2.1.2 Les dépôts de surface.....	12
2.1.3 L'hydrographie .....	12
2.1.4 La végétation .....	15
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	16
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU BAS-SAINT- LAURENT .....	20
3.1 La période paléoindienne (12 500 à 10 000 ans AA) .....	20
Le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA) .....	21
Le Paléoindien récent (10 000 à 9 000 ans AA).....	22
3.2 La période archaïque (10 000 ans AA à 3 000 ans AA).....	24
Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8 000 à 6 000 ans AA)...	25
L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) .....	26
3.3 La période sylvicole (3 000 ans AA à environ 1534 ans AD).....	27
Le Sylvicole ancien (3 000 à 2 400 ans AA) .....	27
Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) .....	28
Le Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 1534 AD).....	28
3.4 La période historique .....	29
4.0 Les zones de potentiel archéologique.....	42
4.1 État des connaissances en archéologie .....	42
4.2 La cartographie des zones de potentiel.....	42

LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS .....	46
OUVRAGES CITÉS .....	47
Liste des cartes consultées au bureau de l'Arpenteur général du Québec (BAGQ).....	52



## LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude .....	2
Figure 2 – Délimitation du secteur à l'étude .....	3
Figure 3 – Compilation géologique – Saint-Modeste.....	10
Figure 3 – Compilation géologique – Saint-Modeste, légende .....	11
Figure 4 – Dépôts meubles de la zone à l'étude, légende.....	13
Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude .....	14
Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude, légende .....	15
Figure 6 – Courbe d'émersion des terres pour le Bas-Saint-Laurent .....	17
Figure 7 – Évolution chronologique de la végétation .....	19
Figure 8 – Le Canada fait par le Sr de Champlain : où sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Holande, la Nouvelle Suede, la Virginie &c. avec les nations voisines et autres terres nouvellement decouvertes, suivant les memoires de P. du Val, geographe du roy .....	32
Figure 9 – Amérique septentrionale par N. Sanson, géographe ord.re du roy, reveüe et changée en plusieurs endroits suivant les mémoires les plus récents.....	32
Figure 10 – Carte pour servir à l'éclaircissement du papier terrier de la Nouvelle-France .....	34
Figure 11 – Carte générale du voyage que Monsr De meulles intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle France.....	34
Figure 12 – Principaux axes de circulation des Malécites dans la région à l'étude .....	36
Figure 13 – Carte du Bas-Canada montrant le chemin Taché.....	39
Figure 14 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte planimétrique de 1929.....	40
Figure 15– Superposition du secteur à l'étude sur une carte topographique de 1958 .....	41
Figure 16 – Zone de potentiel archéologique, occupation eurocanadienne .....	43

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I	Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien.....	7
-----------	--	---

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **PESCA Environnement**

Francis Caron      Chargé de projet

### **Consultant**

Jean-Yves Pintal      Archéologue, rédaction, cartographie



## **INTRODUCTION**

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement dans le but d'évaluer les répercussions possibles du projet éolien communautaire de Viger-Denonville sur les ressources archéologiques régionales (figures 1 et 2).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historique, préhistorique, patrimonial, archéologique, géomorphologique, géologique et hydrographique qui concernent la zone à l'étude.

Ce document s'ouvre sur une description de la méthode utilisée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des aménagements associés au projet interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

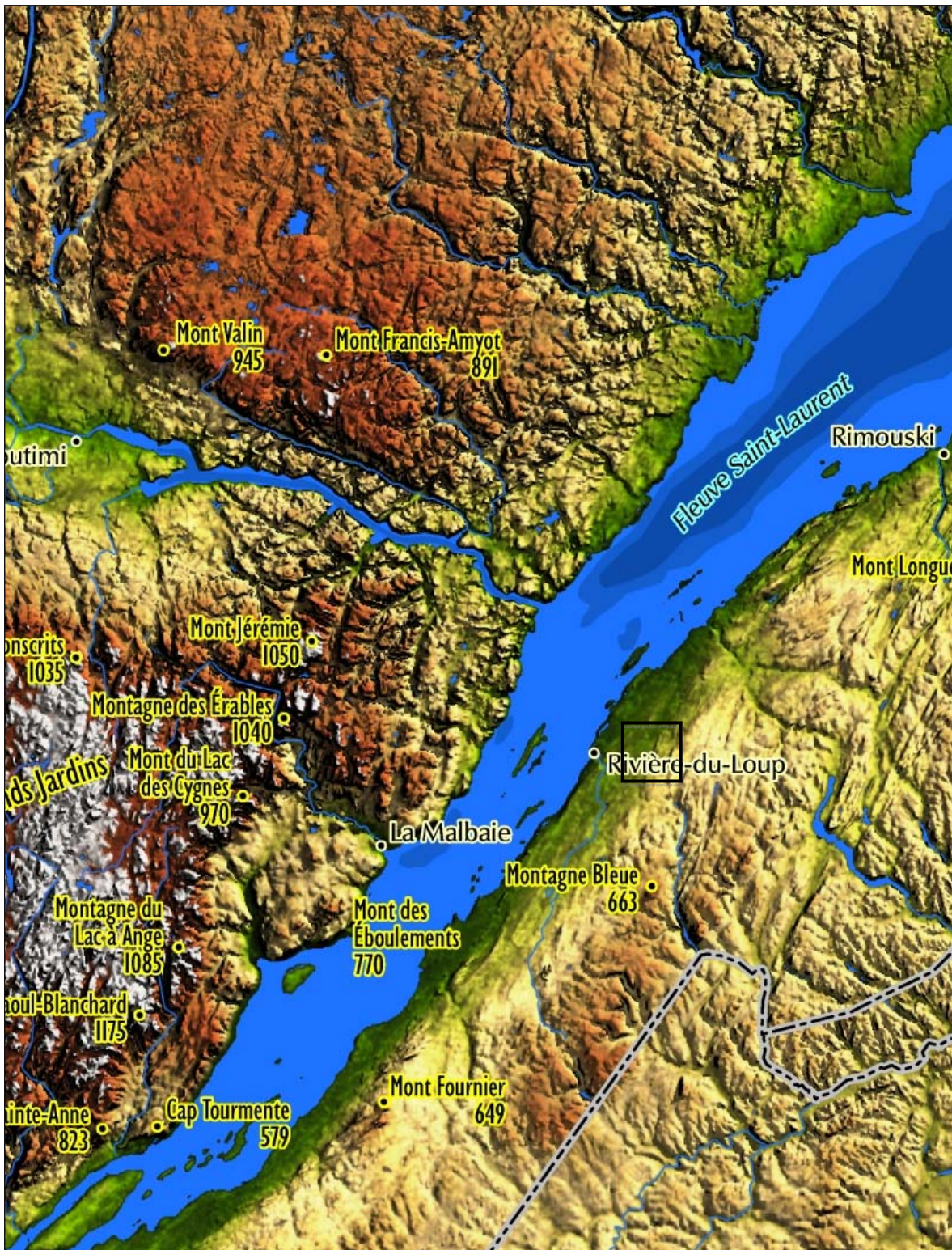


Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude (MRNFQ 2001, Le relief du Québec, collection géoréférence, Québec)



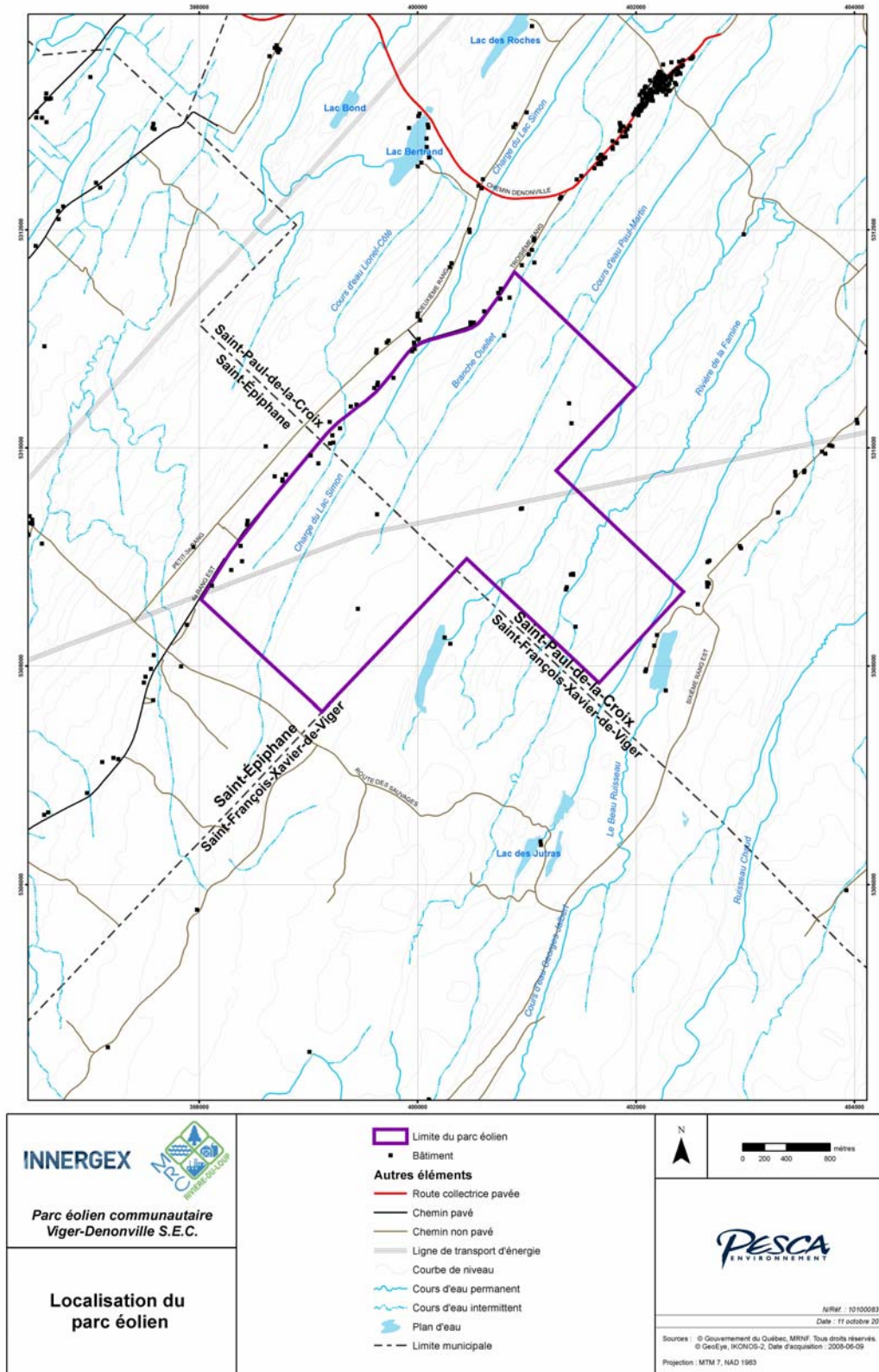


Figure 2 – Délimitation du secteur à l'étude (PESCA Environnement 2011)

## **1.0 LA MÉTHODE**

Cette étude de potentiel archéologique traite de la probabilité qu'il y ait des vestiges ou des artefacts, témoignant d'une occupation amérindienne et eurocanadienne, à l'intérieur des limites du secteur à l'étude. En ce qui a trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel archéologique proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles du secteur à l'étude avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents permettent parfois de localiser précisément des établissements relatifs à cette période. Des méthodes de recherche distinctes mais complémentaires sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Les découvertes des dernières années ont démontré que les Amérindiens fréquentent le Québec depuis environ 11 000 ans. Ce fait était contesté il y a à peine une décennie (Dumais et Rousseau 2002a). Il a aussi été établi que, dépendamment des régions, les Amérindiens pouvaient recourir à une vaste gamme d'unités de paysage qui composent leur territoire d'exploitation. Par conséquent, les études de potentiel doivent être constamment ajustées en fonction de l'état des connaissances.

### **1.1 Le potentiel archéologique préhistorique**

#### **1.1.1 L'acquisition des connaissances**

La collecte de données documentaires a été restreinte à un rayon de 20 km du secteur à l'étude. Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ 2011), le Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec, le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), le Répertoire



québécois des études de potentiel archéologique (AAQ 2005), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région à l'étude. Dans la mesure du possible, lorsque ces données sont accessibles, les modes d'occupation contemporaine du territoire par les autochtones sont pris en considération.

### 1.1.2 L'analyse des données

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches suffisamment approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (nomades/sédentaires), les archéologues ont donc davantage recours aux données environnementales, contingences de l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, ce ne sont pas tant les manifestations culturelles sur un territoire qu'un territoire susceptible de contenir divers indices de cette présence. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains. Ainsi, peu ou pas de critères permettent de localiser les cimetières, les peintures rupestres, les lieux d'extraction des matériaux lithiques, ceux de pratiques cérémonielles, etc.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel archéologique consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de

campements auxquels ont recours habituellement les autochtones. Une fois ces critères définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges puissent être négligés.

Par ailleurs, les données environnementales doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la dernière déglaciation, particulièrement sur le plan des anciennes formes et composantes du paysage.

Pour les secteurs où très peu de données sont connues, et c'est le cas ici, le potentiel ne peut être évalué qu'en fonction de paramètres génériques. Des critères de ce type ont été définis par les archéologues du Québec (tableau I).

Lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il faut également considérer l'état d'avancement de la recherche. Au cours des années, il est possible que certains types de milieux aient été négligés par les chercheurs pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, on doit s'assurer que toute la variabilité environnementale a été prise en considération avant de statuer sur la valeur de ces milieux. Diverses zones, pouvant ne pas répondre aux critères de potentiel préalablement établis, peuvent être sélectionnées afin d'améliorer itérativement la grille d'évaluation.

## **1.2 Le potentiel d'occupation historique**

Pour l'occupation préhistorique, aucun document ne nous permet d'identifier des lieux qui auraient pu être occupés à cette époque reculée. Pour ce qui est de l'occupation historique, tant par des Amérindiens que par des Eurocanadiens, certains documents d'archives, notamment des cartes anciennes, indiquent que la région à l'étude est fréquentée au moins depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ces documents seront plus abondants et plus loquaces à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

<b>Facteurs environnementaux</b>	<b>Niveau de potentiel</b>		
	<b>Fort (A)</b>	<b>Moyen (B)</b>	<b>Faible (C)</b>
<b>Géologie</b>	Proximité d'une source de matière première		
<b>Géographie</b>	Protection; plages, îles, pointes, anses, baies; points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
<b>Morpho-sédimentologie</b>	Sable, gravier, terrains plats; terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes Eskers, moraines	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
<b>Hydrographie</b>	Hydrographie primaire Proximité de cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable  Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 50 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau  Distance de la rive = de 50 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et +
<b>Végétation</b>	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
<b>Faune</b>	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
<b>Accessibilité</b>	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile  Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Difficile en tout temps

Tableau I  
Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (tableau modifié de Gauvin et Duguay 1981)

La méthode d'évaluation se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à déterminer quels sont les sites ou infrastructures (ex. : portage, habitation, etc.) pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer selon leur importance et leur qualité de conservation. Si cela s'avère nécessaire, des recommandations sont formulées afin de planifier une intervention archéologique.

Cela étant dit, les documents écrits, la cartographie ancienne et la tradition orale sont à même de localiser des lieux qui ont été occupés (poste de traite, portage, cimetière, etc.). Tous ces endroits sont consignés sur les cartes et ils deviennent autant de zones de potentiel. À l'occasion, les données relatives à la localisation de ces éléments étant plus ou moins précises, la superficie des zones de potentiel est alors ajustée en conséquence.

## 2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

La zone à l'étude est localisée au centre-sud du Québec. L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de s'en tenir aux paramètres les plus susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

Lorsqu'il sera fait référence au secteur à l'étude, il faut entendre les limites exactes du domaine du parc éolien, telles qu'elles sont indiquées à la figure 2. Quant à la région à l'étude ou zone d'étude, elle fait référence à un territoire plus vaste qui s'inscrit dans un rayon de 5 à 20 km du secteur à l'étude.

### 2.1 Le paysage actuel

La région à l'étude fait partie de la province naturelle des Appalaches, région des Monts Notre-Dame. Cette province se compose, en général, de coteaux et de collines aux sommets arrondis et aux versants en pente douce. C'est le cas du paysage du secteur en observation; on peut y observer des petites collines espacées qui surmontent des vallées peu profondes. Les terrains les plus bas s'élèvent à environ 900 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM), tandis que les plus hauts sommets culminent autour des 1 200 m NMM.

#### 2.1.1 Géologie et sources de matières premières

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, qui date de l'Ordovicien, se compose principalement de mudslate, de silstone et de calcaire un peu quartziteux (Nadeau 2002, Tremblay et Bourque 1991) (figure 3). Bien que parfois utilisés, ces matériaux ne sont pas d'une grande utilité pour la fabrication d'outils taillés qui requièrent normalement des matériaux plus siliceux. Par contre, ils peuvent servir à la confection d'objets bouchardés<sup>1</sup> et polis. Toutefois, comme ce type de pierre est abondant dans la région, le secteur à l'étude ne se démarque pas de par son offre lithique.

---

<sup>1</sup> [Action de frapper la pierre avec un marteau ou une autre pierre plus résistante en vue d'aplanir sa surface](#), ce qui, si besoin est, facilite le polissage par la suite.



Figure 3 – Compilation géologique – Saint-Modeste (SIGEOM 21NC012, Géologie Québec, 1 : 20 000, Nadeau 2002) (Polygone noir = localisation approximative du secteur à l'étude)

## LÉGENDE STRATIGRAPHIQUE

### ORDOVICIEN

#### Formation de Tourelle

**Oro1** Grès feldspathique gris verdâtre ou gris à matrice argileuse intercalé avec du mudslate gris verdâtre, gris et rouge grisâtre; quelques niveaux pélitiques; rare conglomérat polygénique

#### Formation de Rivière Ouelle

**Oo11** Mudslate rouge, rouge grisâtre, vert grisâtre, gris ou gris foncé, interstratifié avec 15 à 30% de siltstone ou de grès gris verdâtre en lits de 5cm à 1dm d'épaisseur; rare calcaire micritique gris clair

#### Groupe de Trois-Pistoles

**Otp1** Non différenciés; grès gris moyen (feldspathique et quartzitique) intercalé avec des lits de mudslate gris (moyen à foncé) ou avec des niveaux pélitiques constitués de mudslate gris (parfois rouge grisâtre) interstratifiés avec du siltstone

**Otp1a** Quartzite

**Otp1b** Grès quartzofeldspathique

#### Formation de Kamouraska

**Oka2** Arénite quartzitique gris moyen à ciment siliceux en lits massifs de 3dm à 2m d'épaisseur, interstratifiée avec des pélites, principalement du mudslate gris moyen à gris foncé

### CAMBRIEN-ORDOVICIEN

#### Groupe de Rosaire

**€Ora** Non différenciés; mudslate avec du siltstone, clayslate calcareux, arénite quartzitique, conglomérat calcaire, grès feldspathique

**€Ora15** Clayslate calcareux gris moyen

**€Ora14** Conglomérat calcaire

**€Ora12** Mudslate gris moyen à gris foncé et gris verdâtre avec du siltstone

**€Ora10** Arénite quartzitique gris moyen à gris foncé avec interlits de pélites grises

**€Ora6** Mudslate rouge et vert

**€Ora4** Grès feldspathique gris avec interlits de pélites grises

### CAMBRIEN

#### Formation de Rivière-du-Loup

**€ri1** Mudslate gris moyen à gris foncé et gris verdâtre, rarement rouge grisâtre interstratifié avec environ 20% de siltstone ou de grès gris en lits de 0,5 à 10cm d'épaisseur

#### Formation de Saint-Damase

**€sd1** Grès feldspathique gris moyen, granoclasse, dont la base est fréquemment microconglomératique (quartz avec calcaire ou feldspath blanc); mudslate gris; niveaux pélitiques gris (mudslate avec siltstone); conglomérat polygénique grossier

#### Groupe de Saint-Roch

**€sr9** Unité des grès verts; grès arkosique gris verdâtre ou vert, plus rarement rouge grisâtre ou gris; intercalé avec des lits de mudslate ou avec des niveaux pélitiques constitués de mudslate vert, rouge ou gris avec du siltstone ou du grès fin

#### Formation de l'Orignal

**€or** Mudslate gris verdâtre occasionnellement rouge brunâtre, d'aspect massif ou laminé en gris foncé; mudslate gris moyen à gris foncé et gris verdâtre, intercalé avec du siltstone ou du grès gris et gris verdâtre; plus rarement du mudslate rouge grisâtre et vert grisâtre avec du siltstone et du grès gris ou gris verdâtre plus ou moins calcareux et du calcaire

Figure 3 – Compilation géologique – Saint-Modeste, légende (SIGEOM 21NC012, Géologie Québec, 1 : 20 000, Nadeau 2002)

### 2.1.2 Les dépôts de surface

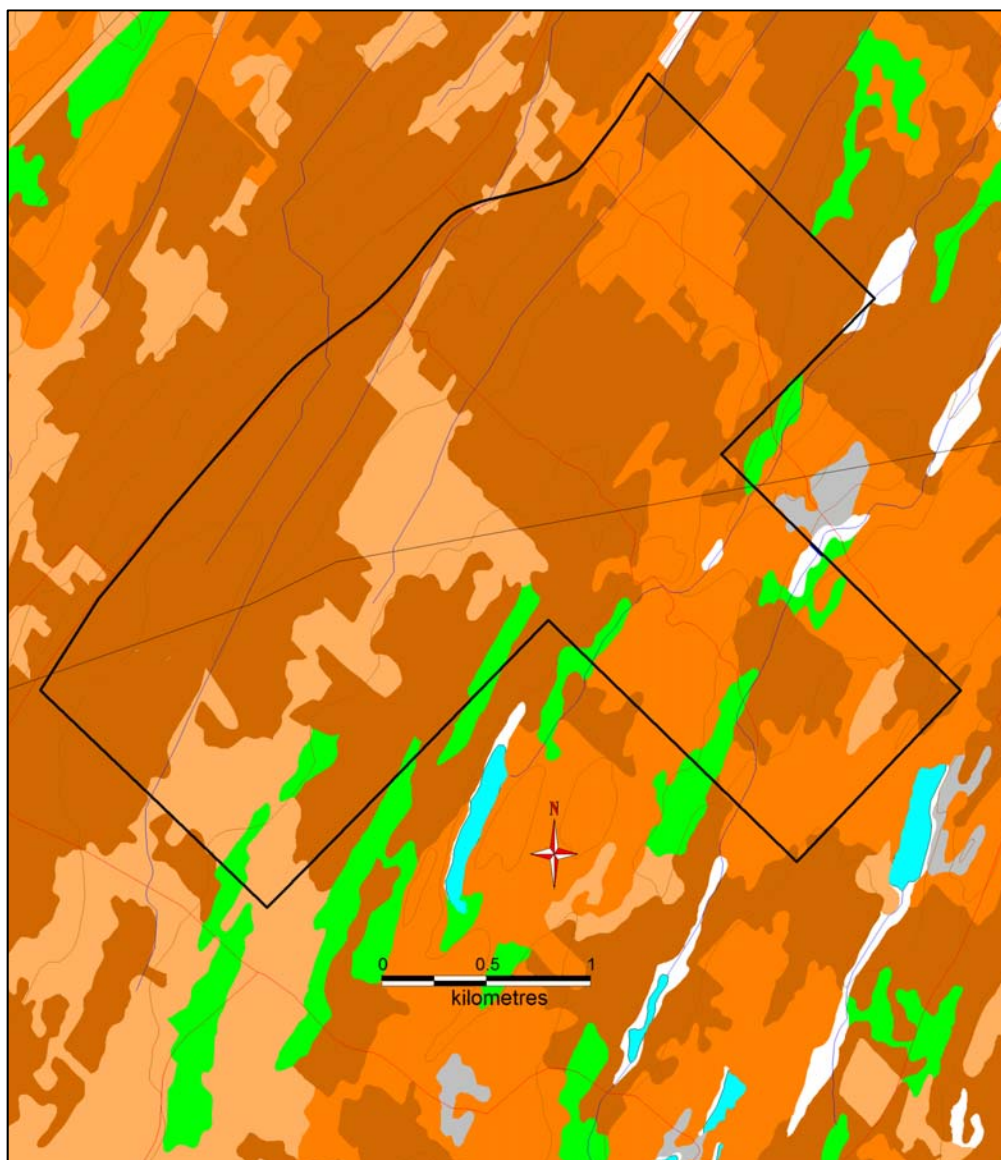
Les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation (figure 4). En effet, les sols de la région se composent surtout de tills (figure 4). Ces derniers sont habituellement minces (de 50 cm à 1 m d'épaisseur) et parfois même très minces (de 25 à 50 cm). Outre les tills, on note la présence de zones tourbeuses composées de matière organique récente. Les tills, s'ils sont bien drainés et relativement plats, peuvent parfaitement accueillir des campements amérindiens ou encore des habitations eurocanadiennes.

Avec le temps, et selon les milieux, la pédogenèse a transformé ces dépôts de surface en loam sableux graveleux, en loam pierreux et en loam sableux fin. Tel que mentionné précédemment, certaines aires se composent de terreaux organiques récents (figure 5). La fonction agricole est omniprésente dans la région, tant dans le paysage actuel qu'historiquement. Il est possible que les Amérindiens aient pu en faire autant, à petite échelle. Toutefois, aucune mention historique ne se rapporte à une telle activité.

### 2.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude participe de deux bassins versants, soit ceux des rivières de l'île Verte et des Trois-Pistoles. Ces deux bassins prennent leur source loin à l'intérieur des terres et aboutissent tous deux au fleuve Saint-Laurent. Par conséquent, il s'agit là de deux importants axes de circulation. Ces rivières sont alimentées par plusieurs ruisseaux qui drainent les eaux d'écoulement des collines qui forment le domaine du parc éolien. Certains de ces ruisseaux tirent leur origine de petits lacs. Toutefois, aucun de ces derniers ne se trouve dans les limites du secteur à l'étude.









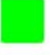

	<b>1A</b>	Till indifférencié
	<b>1AM</b>	Till indifférencié mince (de 25 à 50 cm)
	<b>1AY</b>	Till indifférencié moyen (de 50 cm à 1 m)
	<b>7E</b>	Matières organiques récentes
	<b>7T</b>	Matières organiques récentes
	<b>R1A</b>	Roche mère en partie recouverte de till indifférencié

Figure 4 – Dépôts meubles de la zone à l'étude, légende (PESCA Environnement 2011)

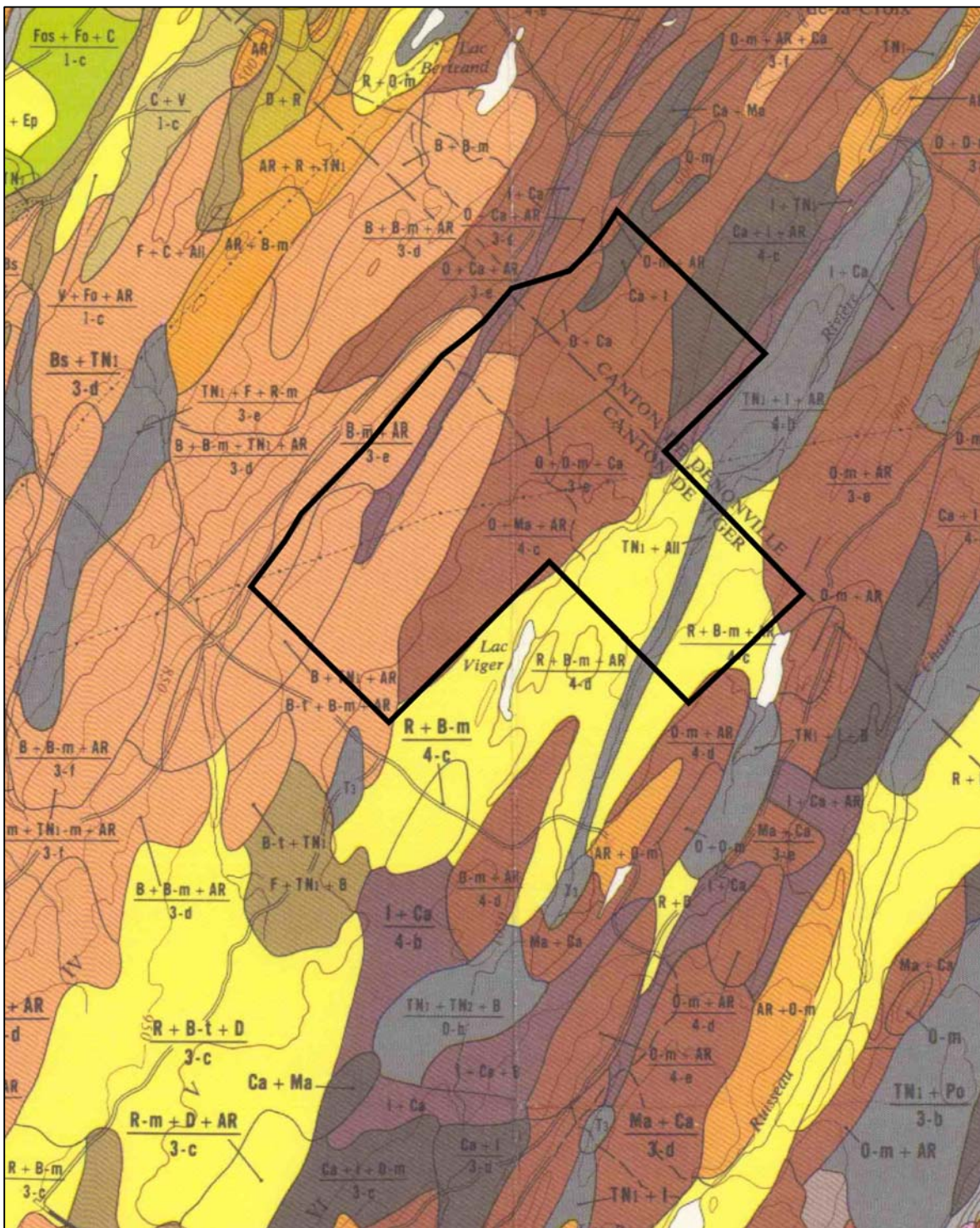


Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude (Baril et Rochefort 1979)



B	St-Bruno Loam sablo-graveleux Gravelly sandy loam	7 634	Loam sablo-graveleux brun pâle sur loam sablo-graveleux pierreux brun jaune à jaune brun <i>Pale brown gravelly sandy loam over yellowish brown to brownish yellow stony gravelly sandy loam</i>	Sables et loams sablo-graveleux et pierreux brun jaune à brun pâle, de stratification irrégulière; origine: alluvions fluvio-glaciaires et deltaïques <i>Irregularly stratified yellowish brown to pale brown stony gravelly sands and sandy loams; origin: glacio-fluvial and deltaic material</i>	Bon à excessif Good to excessive	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
B-m	St-Bruno Loam sablo-graveleux phase mince Gravelly sandy loam shallow phase	3 696	Loam sablo-graveleux brun pâle sur loam sablo-graveleux pierreux brun jaune à jaune brun <i>Pale brown gravelly sandy loam over yellowish brown to brownish yellow stony gravelly sandy loam</i>	Sables et loams sablo-graveleux pierreux brun jaune à brun pâle, de stratification irrégulière; origine: alluvions fluvio-glaciaires et deltaïques, minces – < 60 cm (24 po) – sur roc <i>Irregularly stratified yellowish brown to pale brown stony gravelly sands and sandy loams; origin: glaciofluvial and deltaic material, shallow – &lt; 60 cm (24 in.) – over bedrock</i>	Excessif Excessive	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
Bs	St-Bruno Sable loameux Loamy sand	348	Sable à sable loameux brun pâle sur loam sablo-graveleux pierreux brun jaune à jaune brun <i>Pale brown sand to loamy sand over yellowish brown to brownish yellow stony gravelly sandy loam</i>	Sables et loams sablo-graveleux et pierreux brun jaune à brun pâle, de stratification irrégulière; origine: alluvions fluvio-glaciaires et deltaïques <i>Irregularly stratified yellowish brown to pale brown stony gravelly sands and sandy loams; origin: glacio fluvial and deltaic material</i>	Bon à excessif Good to excessive	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
B-t	St-Bruno Loam sablo-graveleux phase de terrasses Gravelly sandy loam terrace phase	6 116	Loam sablo-graveleux brun pâle sur loam sablo-graveleux pierreux brun jaune à jaune brun <i>Pale brown gravelly sandy loam over yellowish brown to brownish yellow stony gravelly sandy loam</i>	Sables et loams sablo-graveleux pierreux brun jaune à brun pâle, de stratification irrégulière; origine: alluvions fluvio-glaciaires en terrasses <i>Irregularly stratified yellowish brown to pale brown stony gravelly sands and sandy loams; origin: glaciofluvial terraces material</i>	Bon à excessif Good to excessive	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
B	St-Onésime Loam pierreux Stony loam	3 058	Loam brun pierreux sur loam pierreux brun rouge foncé à brun <i>Brown stony loam over dark reddish brown to brown stony loam</i>	Loams pierreux, bruns à brun jaune foncé; origine: till compact pierreux <i>Brown to dark yellowish brown stony loams; origin: stony compact till</i>	Bon Good	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
B-m	St-Onésime Loam pierreux phase mince Stony loam shallow phase	5 492	Loam brun pierreux sur loam pierreux brun rouge foncé à brun <i>Brown stony loam over dark reddish brown to brown stony loam</i>	Loams pierreux, bruns à brun jaune foncé; origine: till mince – < 60 cm (24 po) – sur roc, compact et pierreux <i>Brown to dark yellowish brown stony loams; origin: stony compact till, shallow – &lt; 60 cm (24 in.) – over bedrock</i>	Bon Good	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
R	Rivière-du-Loup Loam sableux fin graveleux Gravelly fine sandy loam	5 222	Loam sableux fin graveleux brun jaune clair à brun gris sur loam sableux fin à loam jaune brun à brun jaune <i>Light yellowish brown to grayish brown gravelly fine sandy loam over brownish yellow to yellowish brown fine sandy loam to loam</i>	Loams sableux fins pierreux brun jaune pâle à brun foncé; origine: tills remaniés plus ou moins compacts <i>Pale yellowish brown to dark brown stony fine sandy loams; origin: more or less compacted reworked tills</i>	Bon à modérément bon Good to moderately good	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
R-m	Rivière-du-Loup Loam sableux fin graveleux phase mince Gravelly fine sandy loam, shallow phase	1 064	Loam sableux fin graveleux brun jaune clair à brun gris sur loam sableux fin à loam jaune brun à brun-jaune <i>Light yellowish brown to grayish brown gravelly fine sandy loam over brownish yellow to yellowish brown fine sandy loam to loam</i>	Loams sableux fins pierreux brun jaune pâle à brun foncé; origine: tills remaniés plus ou moins compacts, minces – < 60 cm (24 po) – sur roc <i>Pale yellowish brown to dark brown stony fine sandy loams; origin: more or less compacted reworked tills, shallow – &lt; 60 cm (24 in.) – over bedrock</i>	Bon Good	Podzols humo-ferriques Humo-ferric Podzols
TB	Terre Noire Muck	14 273	Couche organique noire, bien décomposée (muck), d'une épaisseur de 30 à 60 cm (1 à 2 pieds) qui se change graduellement, à des profondeurs de 60 à 90 cm (2 à 3 pieds) en une couche tourbeuse (peaty) modérément bien décomposée et de couleur brun rouge. Un contact terrique (argile ou till) apparaît, au sein de la coupe-témoin, à toute profondeur comprise entre 90 et 160 cm (35 à 63 po). <i>Well decomposed (muck) black organic layer 30 to 60 cm (1 to 2 feet) thick, which grades, at depths of 60 to 90 cm (2 to 3 feet), to a reddish-brown moderately well decomposed peaty layer. A terric contact (clay or till) appears within the control section at any depth between 90 to 160 cm (35 to 63 in.).</i>	Dépôts organiques; origine: lagunes étangs de barrage, chenaux étroits anciens, dépressions morainiques, lacs et étangs pro-glaciaires <i>Organic deposits; origin: beach lagoons, moraine-dammed ponds, ancient narrow channels, morainel depressions, proglacial lakes and ponds</i>	Très mauvais Very poor	Mésisols Mesisols
TR-B	Terre Noire Mince Shallow muck	3 929	Couche organique noire, bien décomposée, d'une épaisseur égale ou inférieure à 60 cm (2 pieds) sur le sol minéral <i>Well decomposed black organic layer 60 cm (2 feet) or less thick over mineral soil</i>	Dépôts organiques; origine: lagunes, étangs de barrage, chenaux étroits anciens, dépressions morainiques, lacs et étangs pro-glaciaires <i>Organic deposits; origin: beach lagoons, moraine-dammed ponds, ancient narrow channels, morainel depressions, proglacial lakes and ponds</i>	Très mauvais Very poor	Humisols Humisols

Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude, légende (Baril et Rochefort 1979)

#### 2.1.4 La végétation

Le secteur à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste zone de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires » (Richard 1985, 1987 : 70). Plus près du fleuve, dans les enclaves protégées, se développe, à l'occasion, une érablière à

bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales, des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## **2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales**

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA (avant aujourd'hui, par définition avant 1950 AD) les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue (figures 6 et 7). Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, une immense nappe d'eau qui s'étendait de la région de Québec jusqu'aux lacs Champlain et Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec »; il s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Hull, c'est l'épisode de la mer de Champlain; au même moment, la mer Goldthwait recouvrait les basses terres de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. À cette époque, soit vers 12 000-11 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent est libre de glace, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persistent encore les glaciers (figure 7). Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés.

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. C'est un creux que les mers anciennes, gonflées par l'apport en eau provenant de la fonte des glaciers, ont rapidement comblé. Débarrassée du poids des glaciers, la croûte

terrestre s'est relevée refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses, qui témoignent de la présence de cette mer ancienne, culminent à environ 150 m de plus que le niveau moyen actuel de la mer (NMM) et datent d'environ 12 000 ans AA (figure 6). Au cours des premiers millénaires, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 8 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à 0,04 mètre par siècle. Vers 10 000 ans AA, époque de l'arrivée probable des Amérindiens dans la région, la mer était haute d'environ 80 m de plus que l'actuel. Comme le secteur à l'étude occupe des terrains qui s'élèvent à plus de 900 m d'altitude, il n'a pas été recouvert par la mer de Goldthwait (figure 6).

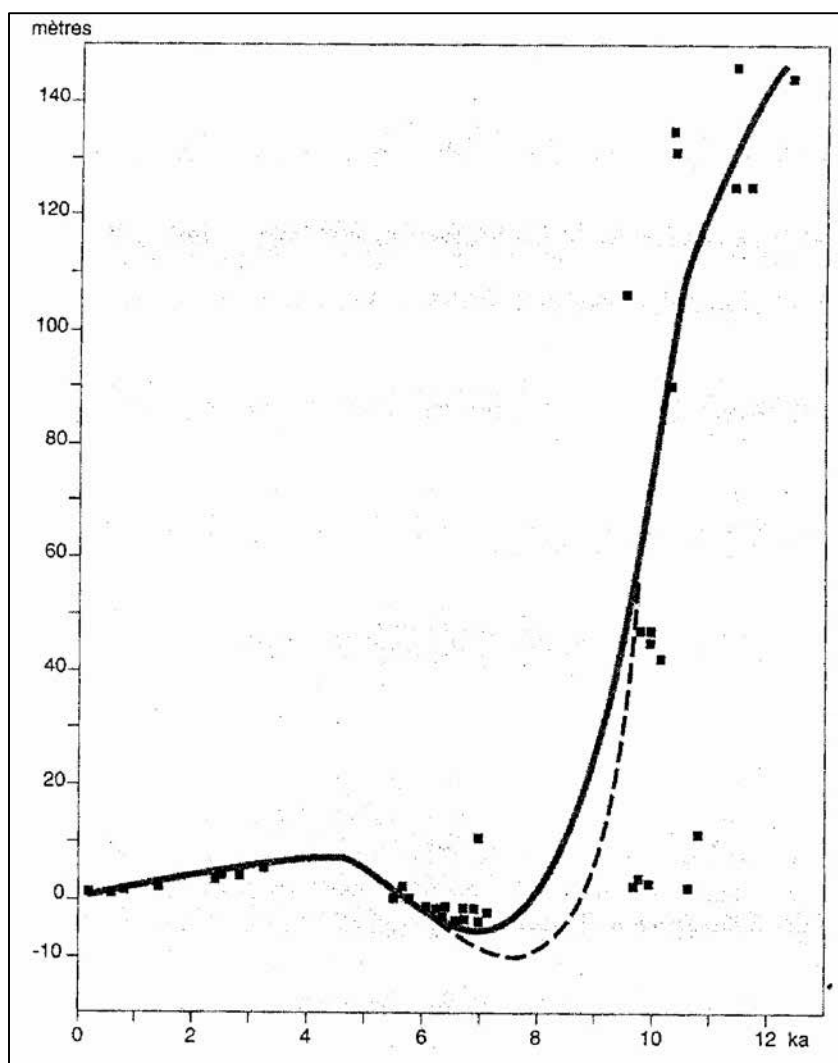


Figure 6 – Courbe d'émergence des terres pour le Bas-Saint-Laurent (Dionne 2002)

Au tout début de la déglaciation, seule une toundra herbeuse colonisait le littoral (figure 8). Lorsque le glacier quitta l'hinterland, celui-ci fut à son tour envahi par la toundra herbeuse. Vers 10 000 ans AA, une toundra arbustive s'installe. Il est possible que l'arrivée des autochtones dans la région à cette époque soit en partie attribuable au fait qu'une matière ligneuse suffisante est alors devenue disponible. Par la suite, le contexte environnemental changea rapidement : une toundra forestière se développe vers 9 000 ans AA, cette dernière étant remplacée par une forêt boréale vers 8 000 ans AA et une forêt mixte vers 7 000 ans AA.

On qualifie l'intervalle de 6 000 à 5 000 ans AA d'hypsithermal parce que le climat était alors un peu plus chaud et un peu plus sec qu'aujourd'hui. Au cours de cet intervalle, le niveau général des lacs et des cours d'eau du Québec était également plus bas (Hétu 2008). Des caractéristiques environnementales similaires aux valeurs actuelles prévalent depuis environ 5 000 ans AA (Richard 1985).

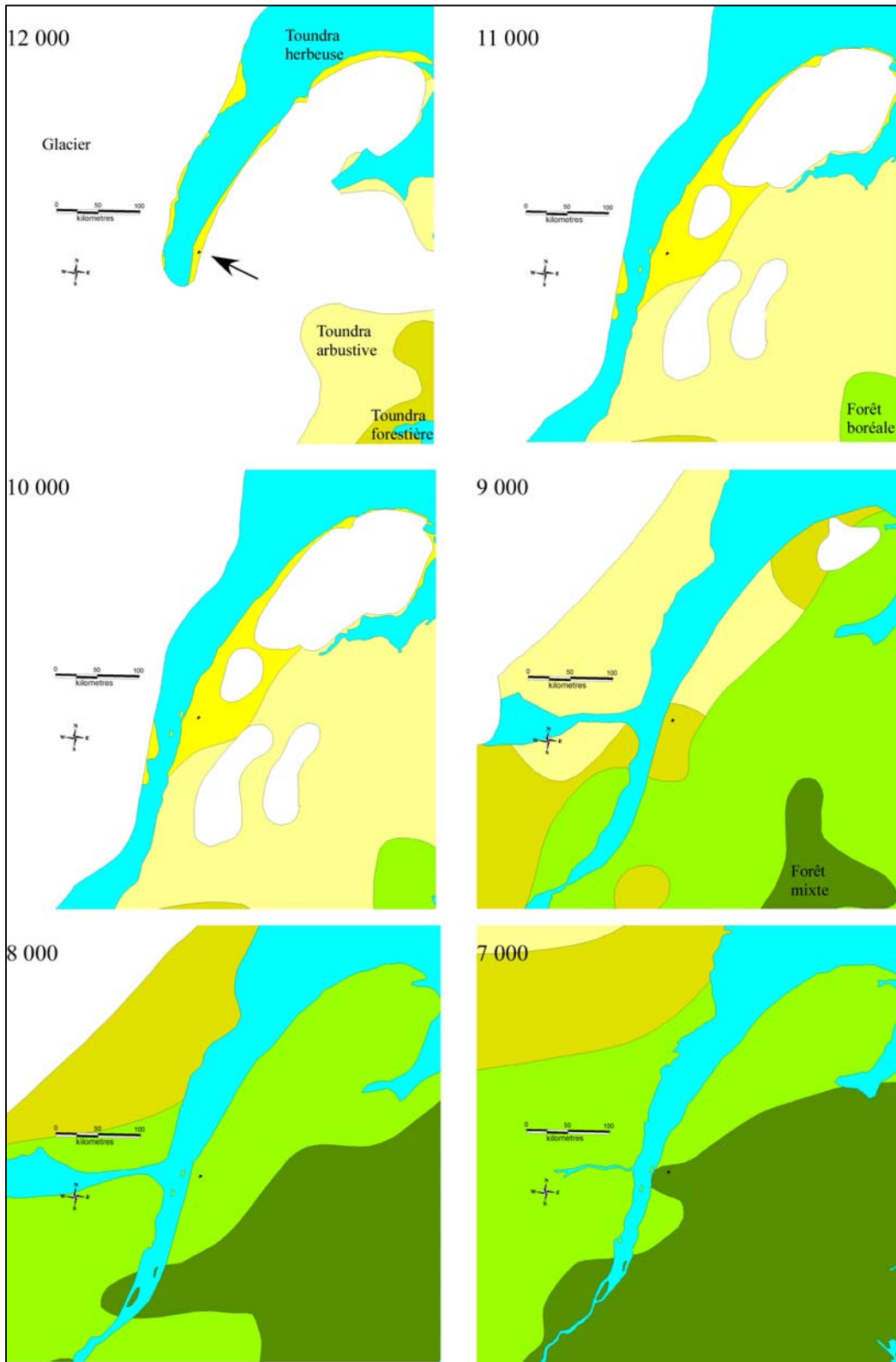


Figure 7 – Évolution chronologique de la végétation (la flèche pointe vers le secteur à l'étude) (Dyke et coll. 2004)

### **3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE DU BAS-SAINT-LAURENT**

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaique, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie, d'un type particulier d'outil, d'une technologie de taille ou encore par des vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, surtout du Paléoindien au Sylvicole ancien, l'apport de la région à l'étude demeure limité. Pour mieux comprendre ces périodes, il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui parfois s'étend à la grandeur du Québec.

Pour ce qui est de l'histoire eurocanadienne, on la divise également en quatre grandes périodes : l'ère des explorateurs (1500 à 1608 AD), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la période récente (1867-1950).

#### **3.1 La période paléoindienne (12 500 à 10 000 ans AA)**

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause d'une régression marine mondiale, et s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour ainsi coloniser le centre de l'Amérique. Ce scénario, qui demeure encore le plus évoqué, est aujourd'hui questionné par certains archéologues. En effet, certains se demandent si quelques groupes d'Amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.



Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent le sud du Canada et tout le sud et l'ouest des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, où toutes les ressources demeuraient à être découvertes. Au début, il était considéré que la base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres (faune pléistocène), mais il est aujourd'hui considéré que leur mode de vie comprenait une exploitation plus généralisée de toutes les ressources disponibles. Avec le temps, l'exploitation des richesses de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie. Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande importance à ces types de pierres, puisqu'ils y recourront même si les lieux fréquentés sont parfois très éloignés des sources d'approvisionnement.

### 3.1.1 Le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, seule la région du lac Mégantic en a livré des traces. Des Amérindiens de cette période se sont installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins et séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 700 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres, localisés aux États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période tout en étant un peu plus jeune que celui de Mégantic (phase finale, Crowfield, environ 10 500-

10 200 ans AA, Pintal 2002, à paraître). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prend place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site archéologique à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2002).

Des sites de cette période, parfois relativement étendue, ont été trouvés dans les États de la Nouvelle-Angleterre, souvent dans des contextes similaires à celui du Témiscouata (Bradley et coll. 2008). Des établissements contemporains ont également été identifiés dans les provinces maritimes, notamment à Tracadie au Nouveau-Brunswick (Bonnichsen et coll. 1991). Pour l'instant, il est considéré que ces derniers artefacts réfèrent à des occupations isolées, de très courtes durées. À ce jour, aucun site de cette période n'a été formellement identifié au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléoindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

### 3.1.2 Le Paléoindien récent (10 000 à 9 000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère qu'une certaine diversité culturelle existait à cette époque.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas fréquentaient ce lieu de 10 000 à 9 000 ans AA (Pintal à paraître). Ces sites se distinguent, entre autres, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou des

enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans la région et leur localisation en bordure du fleuve semble indiquer que le mode de vie de ces groupes accordait une certaine place aux ressources du littoral. En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a de cela plus de 9 000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires. Ce type de site n'a pas encore été formellement identifié au Bas-Saint-Laurent.

Par contre, d'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent de celles qui viennent d'être décrites. Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pital à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990, Pital 2006). Des sites de cette période sont également rapportés en Ontario (Ellis et Deller 1990), pour les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes (Deal 2006), mais ce type de site n'a pas encore été découvert jusqu'à présent dans la région.

Finalement, une autre tradition technologique semble être associée à cette période, celle qui livre des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside 1985, 1991). Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey 1986) et en Basse-Côte-Nord (Pital 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral Atlantique.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, principalement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres. À cet égard, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent aussi à la phase récente.

### **3.2 La période archaïque (10 000 ans AA à 3 000 ans AA)**

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette variabilité, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (10 000 à 8 000 ans AA), moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6 000 ans AA au centre du Québec, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3 500 ans AA, le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent, d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique ou encore d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule éponyme. De nos jours, les archéologues ont tendance à ne pas trop se référer à ces grandes subdivisions « culturelles », trop génériques, pour plutôt se concentrer sur la mise en évidence de différences régionales.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période, du caribou forestier à la petite baleine, de la tortue au castor,

etc. témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. Sous-jacent à ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

### 3.2.1 Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8 000 à 6 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 à 8 000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pinal à paraître), au lac Mégantic (Chapdelaine 2004) et à Squatec (Dumais et Rousseau 2002b). En ce qui concerne ce dernier, l'ascendance culturelle de ses occupants reste à préciser. Il demeure possible qu'à ce site correspondent les restes d'une occupation datant du Paléoindien. Toutefois, les datations radiométriques obtenues jusqu'à présent (de 9 000 à 8 500 ans AA) le positionnent clairement dans l'Archaïque ancien. Seule la poursuite des recherches sur ce site permettra, éventuellement, de résoudre cette question.

En général, ces sites se distinguent par la présence de pointes à encoches en coin et à base rectiligne ou concave. Souvent les assemblages de cette période témoignent du recours à des matériaux lithiques locaux parmi lesquels on trouve souvent le quartz et le quartzite. Au Bas-Saint-Laurent, la période archaïque demeure mal connue. Peu de sites ont été fouillés et, à l'exception du site de Squatec, aucun n'a pu être daté par la méthode du 14C. Cette situation interpelle les archéologues et, pour la plupart, ces derniers demeurent sans réponse (Burke et Richard 2010).

Rappelons ici que des Amérindiens sont présents à cette époque dans la portion sud du Québec, de la région d'Ottawa jusqu'à l'extrémité est du Québec, en Gaspésie et en Côte-Nord. Il est possible que les sites Archaïques ancien et moyen soient peu visibles à l'intérieur des terres parce qu'à cette époque, les Amérindiens préféraient bénéficier de la

générosité de la mer : c'est d'ailleurs le long du littoral marin, soit le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent soit le long de la côte nord-gaspésienne, que l'on retrouve le plus de sites datant de cette période.

Quoi qu'il en soit, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritimes que terrestres.

Le site de Squatec occupe un contexte géomorphologique particulier qui témoigne d'événements postglaciaires divers : fluvioglaciaires, lacustres et fluviales. Cette découverte nous oblige à prendre en considération la possibilité que des occupations semblables s'y trouvent. La découverte d'os de rongeur (castor?) suggère que le contexte environnemental de la région est alors suffisamment développé (ressources animales et végétales) pour accueillir une population humaine.

### 3.2.2 L'Archaique récent (6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et l'on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

Il est toujours considéré que les Amérindiens de cette période sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. À partir de l'Archaique récent, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci, le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

### **3.3 La période sylvicole (3 000 ans AA à environ 1534 ans)**

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI<sup>e</sup> siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

#### **3.3.1 Le Sylvicole ancien (3 000 à 2 400 ans AA)**

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne. La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, expression probable d'un vaste réseau d'échanges qui semble s'être mis en place au cours de la période antérieure.

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire en réponse, probablement, à l'augmentation de la démographie régionale et aux développements de rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Ce qui caractérise surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, une phase culturelle qui se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario et dans le sud-ouest du Québec, région de la ville de Québec incluse. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets typiques de cette période se trouvaient aussi en Abitibi, à la baie James et en Côte-Nord. Qui plus est, on en est venu à constater que les assemblages archéologiques du Québec se distinguaient quelque peu de ceux décrits pour l'État de New York. Ainsi, au Québec, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute alors que ce type de pointe, bien que présent dans l'État de New York, y est plus rare.

### 3.3.2 Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA)

À partir du Sylvicole moyen, on trouve habituellement plus de céramique amérindienne dans les sites archéologiques. Celle-ci est souvent décorée et les motifs, parfois presque baroques, vont évoluer rapidement. À cette époque, on commence à différencier des tendances régionales, la céramique de l'Outaouais se distinguant quelque peu de celle de la région de Montréal qui, à son tour, présente quelques divergences par rapport à celle de Québec.

À partir du Sylvicole moyen, les sites sont de plus en plus nombreux et ils témoigneraient d'une exploitation saisonnière de la région par un groupe familial élargi (une quarantaine d'individus). Ces gens viennent dans la région pour exploiter les sources de chert, mais aussi afin de profiter de sa flore et de sa faune, notamment l'orignal, le chevreuil, le castor, le porc-épic, le rat musqué et le lièvre (Chalifoux et coll. 1998).

### 3.3.3 Le Sylvicole supérieur (1 000 ans AA à 1534 AD)

La céramique est alors très abondante dans le sud du Québec, mais elle est aussi présente en Abitibi, en Côte-Nord et en Gaspésie. Sa forme générale est globulaire, son col étranglé et le bord est la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement. Des styles différents permettent de reconnaître des



traditions culturelles distinctes associées au Moyen-Nord, à la vallée du Saint-Laurent et aux provinces maritimes.

C'est à cette période que s'associe la majorité des établissements trouvés dans la région du Bas-Saint-Laurent. Les Amérindiens auraient fréquenté régulièrement ce milieu, entre autres, pour ses sources de chert, mais aussi à l'intérieur d'un cycle de mobilité territoriale qui les y amenait régulièrement. Les indices culturels trouvés (céramiques et types de pointe) suggèrent que les familles qui vivent dans la région participent de diverses aires culturelles associées à la vallée du Saint-Laurent (incluant la Côte-Nord), mais surtout aux provinces maritimes. Les interprétations suggèrent que le Bas-Saint-Laurent est principalement exploité par une unité de collaboration (2 à 3 familles, environ 40 personnes) reliée à une bande plus large associée à la rivière Saint-Jean. Il s'agirait des ancêtres immédiats des familles malécites associées à ce territoire au cours de la période historique.

### **3.4 La période historique**

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI<sup>e</sup> siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire, mais en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. Les récits de Cartier font d'abord état de la présence de deux groupes au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie : les Stadaconéens (Iroquoïens) et les Toudamans (Malécites ou Mi'kmac).

On ne sait pas encore jusqu'à quel point ces activités de traite étaient régulières au Bas-Saint-Laurent. De 1580 à 1600, les Basques fréquentent régulièrement cette région. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour certains contextes où artefacts amérindiens et européens se côtoient, mais on ne sait trop si ces objets, qui sont

relativement peu nombreux, témoignent d'une rencontre effective entre ces deux peuples ou encore s'ils ont été déposés à des intervalles différents.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les écrits historiques s'attardent plus spécifiquement au territoire à l'étude. Ainsi, alors qu'il navigue au large de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, Champlain mentionne que les Amérindiens remontent cette dernière afin de traverser les Appalaches, et ce, en vue de se rendre à Tadoussac. Champlain constate aussi que des marchands de La Rochelle traitent la fourrure avec des Amérindiens à l'île Verte, au Bic et à Matane.

En ce qui concerne ces Amérindiens, il est considéré que quatre groupes distincts ont pu fréquenter la région à l'étude. Pour ce qui est des Iroquoïens, que Cartier rencontre lors de ces voyages, mais qui semblent « disparus » de la vallée du Saint-Laurent quand Champlain y navigue, leur existence dans la région du Témiscouata est attestée par la présence de céramique typique de leur culture (Chalifoux et coll. 1998). Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que des groupes iroquoïens circulaient dans la région, cette céramique ayant pu être obtenue par voie d'échanges. En fait, on connaît très mal les modalités d'occupation de l'hinterland appalachien par les Iroquoïens, s'il y en a eu une.

Un autre groupe, les Mi'kmacs, a pu fréquenter la région. Dans leur cas, leur présence à l'intérieur des terres est attestée un peu plus à l'est, notamment dans la région de Matane et de la Matapédia. Là, toponyme et portage leur sont associés en bordure des grands lacs, mais aussi le long des réseaux hydrographiques secondaires. Il semble que la grande région du Témiscouata se situe à la limite ouest de leur principal territoire de fréquentation, sans que cela ait pu les empêcher d'y circuler. D'ailleurs, ils semblent fréquenter régulièrement la mission du Bon-Pasteur, près de Rivière-du-Loup (Michaud 2003)<sup>2</sup>.

Pour ce qui est des Montagnais (Innus), leur présence au Bas-Saint-Laurent et dans la région du Témiscouata est attestée à maintes reprises au XVII<sup>e</sup> siècle. Au cours de ce siècle, plusieurs familles hivernent dans les régions des monts Notre-Dame, notamment à proximité des grands lacs. Les recherches archéologiques effectuées dans la région du Bic

---

<sup>2</sup> Quelques données historiques font également référence à la présence de groupes de chasseurs hurons qui auraient fréquenté la région à l'étude (Paul 2000).

suggèrent que l'occupation de la Côte-du-Sud par des Innus remonte à la toute fin de la période préhistorique (Dumais 1988).

Finalement, toujours au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, il est considéré que le Bas-Saint-Laurent a surtout été occupé par des Malécites (Etchemins) dont le territoire principal correspond au bassin versant de la rivière Saint-Jean. Quelques familles, des groupes de collaboration, associées à ce peuple auraient fréquenté sur une base plus régulière le bassin versant de la Madawaska, incluant la région à l'étude (Erikson 1978, Michaud 2003, Wallis et Wallis 1957).

En résumé, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, les données historiques relatives à la fréquentation amérindienne de la région réfèrent à une occupation plutôt hivernale, tant de la part des Montagnais que de celle des Malécites. Toutefois, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les informations relatives à une présence montagnaise s'estompent, elles renverront dorénavant davantage à une fréquentation malécite.

La cartographie ancienne n'est pas très explicite en ce qui concerne l'ascendance culturelle des groupes amérindiens qui fréquentent la région, même s'il ne fait aucun doute que jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il s'agit là d'une terre amérindienne.

À l'occasion, certaines cartes anciennes font référence à un groupe particulier installé dans les environs du lac Témiscouata, les Cha8anaqui0is. Toutefois, en général, les cartes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> associent ce territoire aux Malécites. Il se pourrait que les Cha8anaqui0is représentent une petite bande locale possiblement associée aux Malécites/Etchemins (figures 8 et 9).



Figure 8 – Le Canada fait par le Sr de Champlain : où sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Holande, la Nouvelle Suede, la Virginie &c. avec les nations voisines et autres terres nouvellement decouvertes, suivant les memoires de P. du Val, geographe du roy (Champlain et Duval 1677, extrait, BANQ) <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003135618>



Figure 9 – Amérique septentrionale par N. Sanson, géographe ord.re du roy, reveüe et changée en plusieurs endroits suivant les mémoires les plus récents (Samson 1669, extrait BANQ) (Le carré noir localise le secteur à l'étude) <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002908107>

Il importe ici de mentionner qu'il y a eu de nombreux mouvements de population au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les guerres avec les Iroquois, mais aussi l'établissement de colonies européennes permanentes tant dans la vallée du Saint-Laurent qu'en Acadie et aux États-Unis, vont faire en sorte que certaines populations verront leur démographie diminuée ou encore seront obligés de se déplacer ou de s'allier avec des groupes voisins.

Il semble que les premiers européens ou eurocanadiens qui ont parcouru la région aient été des Pères Jésuites et peut-être quelques traiteurs et coureurs des bois. Les Jésuites y vont afin d'évangéliser les autochtones tandis que les traiteurs s'y rendent afin d'assurer la rentabilité de leur commerce. Dès cette période, l'importance de la région comme axe de circulation ressort (Michaud 2003).

Si, au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les fourrures sont surtout vendues en Acadie et en Nouvelle-Angleterre. À partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais surtout pour le dernier quart de ce siècle, les données relatives à ce commerce pour le Bas-Saint-Laurent deviennent relativement abondantes et indiquent que les traiteurs sont particulièrement actifs à partir du littoral. En 1683, Charles Aubert de la Chesnaye, un homme d'affaires prospère qui possède déjà de nombreuses Seigneuries le long du Bas-Saint-Laurent, se fait octroyer la Seigneurie de Madawaska qui couvre tout le secteur à l'étude et qui comprend une partie de la rivière Madawaska.

À cette époque, et même depuis Champlain, les Français savent que les Amérindiens disposent d'un vaste réseau de circulation à l'intérieur des terres qui leur permet de se diriger assez aisément du littoral du Bas-Saint-Laurent vers la baie de Fundy ou encore vers la baie des Chaleurs. Les Français sauront mettre à profit ces voies d'eau, dont la cartographie se précise avec les années (figures 10 et 11). Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, un chemin (réaménagement du sentier amérindien) reliera Rivière-du-Loup au lac Témiscouata. L'aménagement de ce chemin n'empêche pas le recours aux voies d'eau traditionnelles que sont les rivières Asberish, Touladi, île Verte et Trois-Pistoles.



Figure 10 – Carte pour servir à l'éclaircissement du papier terrier de la Nouvelle-France (Franquelin 1678 extrait, Gallica) (Le carré noir localise le secteur à l'étude)  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8021562s.item.r=Franquelin.f1.langFR>

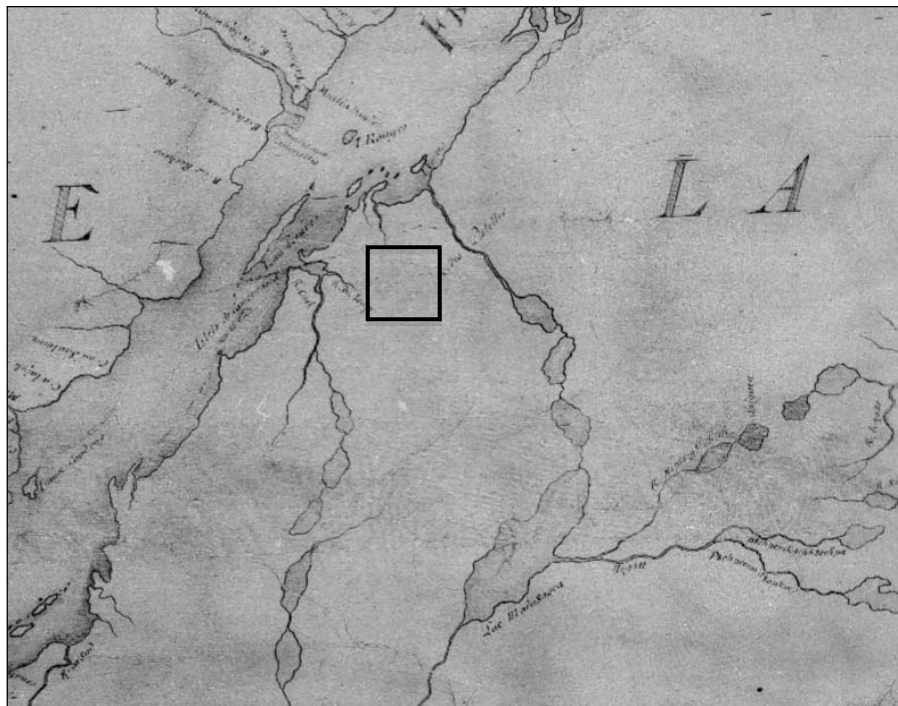


Figure 11 – Carte générale du voyage que Monsr De meulles intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle France (Franquelin 1686, ANC H2/900 – 1686 NMC 17389) (Le carré noir localise le secteur à l'étude)

Afin d'assurer la rentabilité de son entreprise, de la Chesnaye fait construire deux logis en pierre sur les rives du lac Témiscouata, un à Cabano et l'autre dans les environs de Notre-Dame-du-Lac. Rappelons qu'à cette époque, de la Chesnaye dispose, outre son établissement à Québec, d'un magasin à Port-Royal d'où il peut faire transiter ses fourrures libres de droits (Johnson et Martijn 1994). Ces postes auraient été détruits par les Amérindiens en 1723, peut-être en guise de représailles face à une présence eurocanadienne de plus en plus régulière dans la région.

Vers la fin du Régime français, la voie du Témiscouata prend de l'importance, la France y voyant une façon d'assurer sa protection contre les ambitions coloniales de l'Angleterre, notamment en Acadie. Le portage du Témiscouata sera quelque peu amélioré afin de faciliter son utilisation et trois magasins seront construits le long de cette voie de circulation, dont deux seront situés dans la région du lac Témiscouata. Les hostilités entre les Français et les Anglais se déroulant souvent en territoire amérindien, ces derniers sont souvent obligés de se déplacer afin d'éviter les représailles. Dans le cas des Malécites, alliés des Français, plusieurs d'entre eux trouvent refuge le long de la Côte-du-Sud.

Les Malécites sont plus souvent associés au Maine et au Nouveau-Brunswick, mais ils semblent avoir occupé sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent (Michaud 2003<sup>3</sup>). Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà de ces seuls lieux. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski (figure 12).

---

<sup>3</sup> Les discussions qui suivent sont largement inspirées de ce volume.



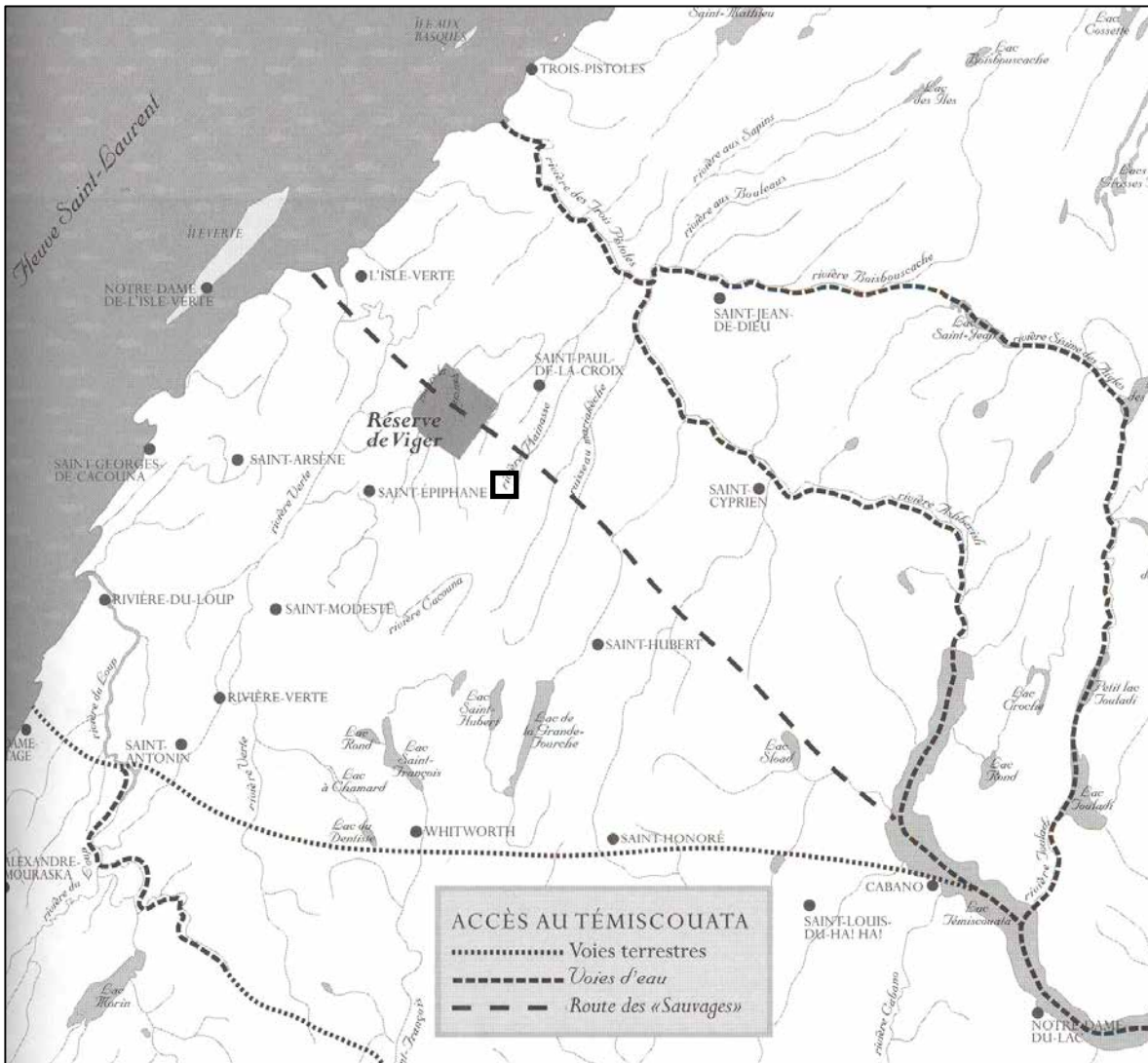


Figure 12 – Principaux axes de circulation des Malécites dans la région à l’étude (Michaud 2003) (Le carré noir localise le secteur à l’étude)

Plusieurs Acadiens déportés des Maritimes à la suite de la conquête anglaise s’installèrent le long du littoral de la région à l’étude. Si, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur nombre demeure limité, la présence blanche ne cessera de croître principalement à partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette présence accrue de colons le long du littoral pousse les Malécites à revendiquer un endroit où ils pourront s’établir en paix. En 1828, des terres sont concédées aux Malécites dans le secteur de la confluence des rivières à la Fourche et Verte, un lieu historiquement



fréquenté par eux et qui se situent sur une de leur voie d'accès vers l'hinterland (figure 12); quelque 30 familles s'y installent et commencent à y défricher des terres. Ils se consacreront à cette tâche pendant quelques années, puis l'abandonneront progressivement, la « réserve » étant alors davantage utilisée comme point de rencontre hivernale. Une quinzaine d'années plus tard, les Malécites développeront à nouveau leur concession. Mentionnons ici que bien que située en retrait du secteur à l'étude, la réserve de Viger, qui accueillait les Malécites, présente un intérêt archéologique indéniable.

L'abolition du système seigneurial au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ouvrira le territoire à l'exploitation forestière et à la colonisation. De fortes pressions s'exercent alors sur les Malécites afin qu'ils vendent leur concession; leur situation socio-économique se dégradant, la concession est vendue en 1869.

À la suite de la vente de leur terre, les Malécites se dispersent, un certain nombre d'entre eux s'installant à Cacouna. Une nouvelle réserve sera créée à Whitworth en 1876, mais cette dernière, qui ne répond pas à leurs besoins, ne sera à peu près pas utilisée. Au même moment, les Malécites réclament l'octroi d'un terrain à Gros-Cacouna afin de s'y installer et d'y poursuivre leurs activités traditionnelles. Parallèlement à ces événements, le développement touristique de la région de Cacouna permet la vente de produits d'artisanats, ce qui procure un certain revenu aux Malécites vivant dans la région. En 1891, le gouvernement fédéral se porte acquéreur d'un petit lopin de terre à Cacouna afin d'y regrouper les Malécites.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les forêts du Bas-Saint-Laurent attirent l'attention de l'industrie forestière, mais ce n'est vraiment qu'à partir des années 1850 que le territoire est ouvert à la colonisation. Plusieurs facteurs expliquent l'aspect tardif de ce phénomène : abolition du système seigneurial, ouverture de nouvelles routes, arrivée d'émigrants et surtout construction du chemin de fer qui, à lui seul, déclenche une ère de prospérité pour toute la région<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Ces derniers paragraphes s'inspirent du Macro-Inventaire du comté de Rivière-du-Loup : Rapport historique (1978), Ethnologie (1982), Églises et œuvres d'art (1982).

C'est ainsi que les villages de Saint-Épiphanie, Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-François-Xavier-de-Viger sont érigés canoniquement dans les années 1870, bien que des colons occupent déjà certains de ces lieux, surtout dans le secteur de Saint-Épiphanie, depuis la fin des années 1840.

À partir de ce moment-là, la population eurocanadienne va s'accroître rapidement. Déjà, à la fin des années 1850, plus de 60 familles, soit près de 350 personnes, vivent dans le canton de Viger et la plupart des rangs actuels sont tracés et habités (Chouinard et coll. 1970) (figure 13). Il en va de même pour le canton voisin, Denonville, les premiers colons s'y installent vers la fin des années 1850, mais plus de 430 personnes y vivent à la fin des années 1860 (Comité du 125<sup>e</sup>, 1998).

L'accroissement de la population sera important au début du XX<sup>e</sup> siècle, la population de Saint-Épiphanie s'élevant à près de 1 500 personnes en 1910 et à près de 1 800 âmes vers 1940 (figures 14 et 15). À partir de là, la démographie se mit à décliner approchant des 1 000 personnes au milieu des années 1970. Un phénomène similaire a été observé à Saint-Paul-de-la-Croix; la population augmente à 940 en 1910, elle atteint les 1 100 au début des années 1950, puis redescend à environ 560 au milieu des années 1970. Ces phénomènes démographiques ont des conséquences archéologiques puisqu'ils suggèrent que nombre de demeures ont pu être abandonnées depuis les années 1950, date limite pour que des vestiges puissent être retenus comme sites archéologiques.

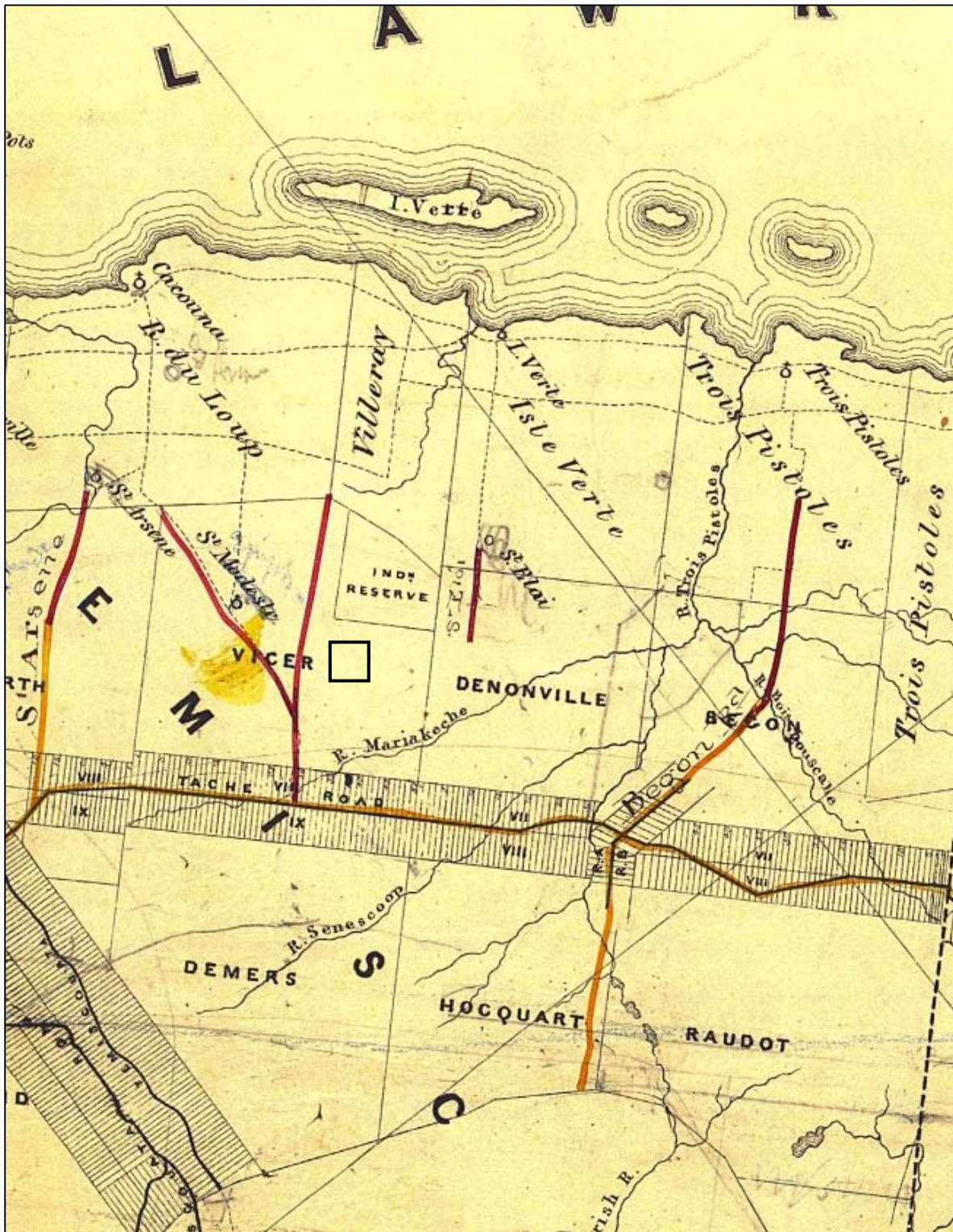


Figure 13 – Carte du Bas-Canada montrant le chemin Taché (Arpenteur général 1862 BAGQ) (Le carré noir localise le secteur à l'étude)



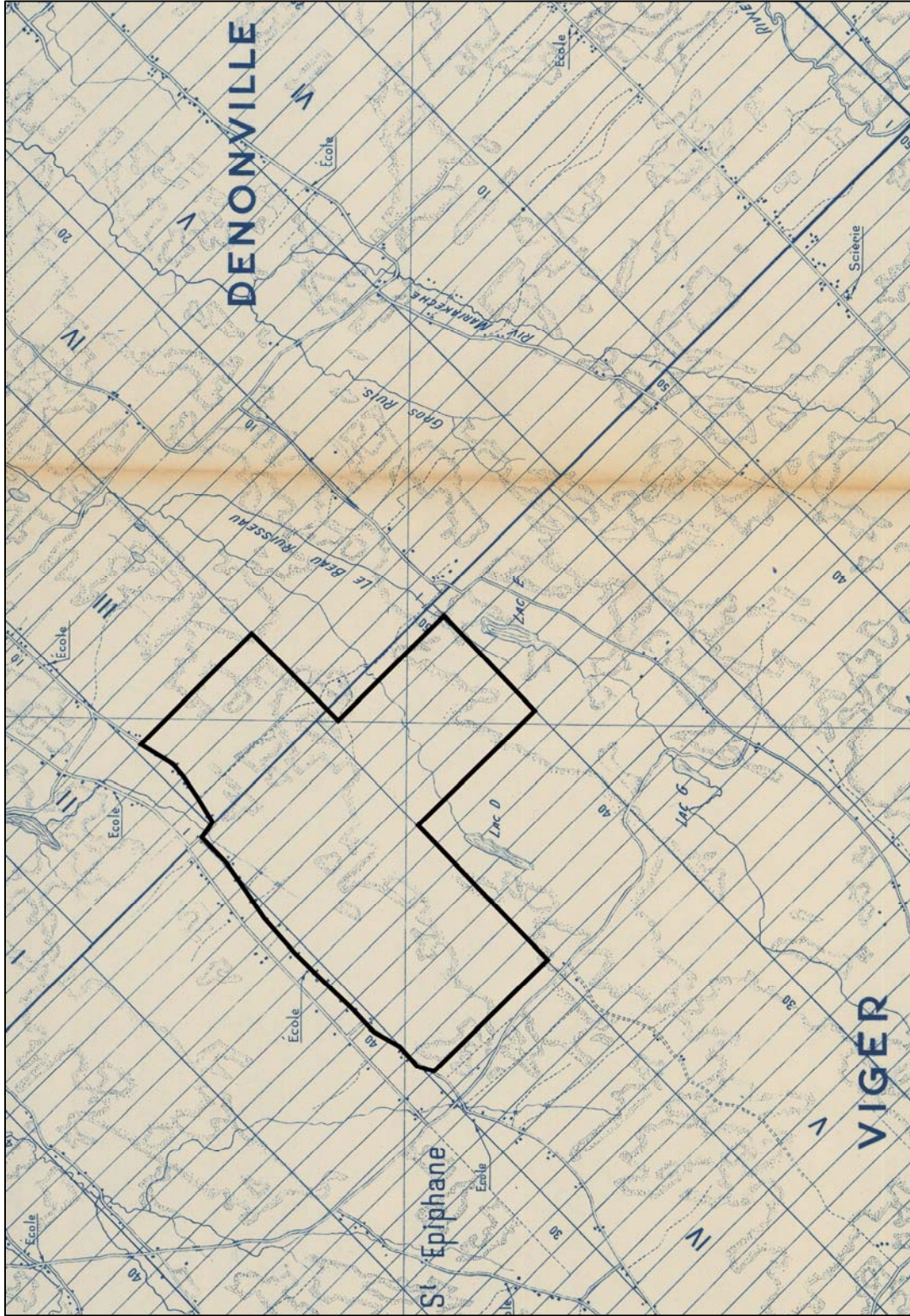


Figure 14 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte planimétrique de 1929 (trait pointillé noir = secteur à l'étude) (Feuille 72, province de Québec, Compagnie aérienne Franco-Canadienne 1929)



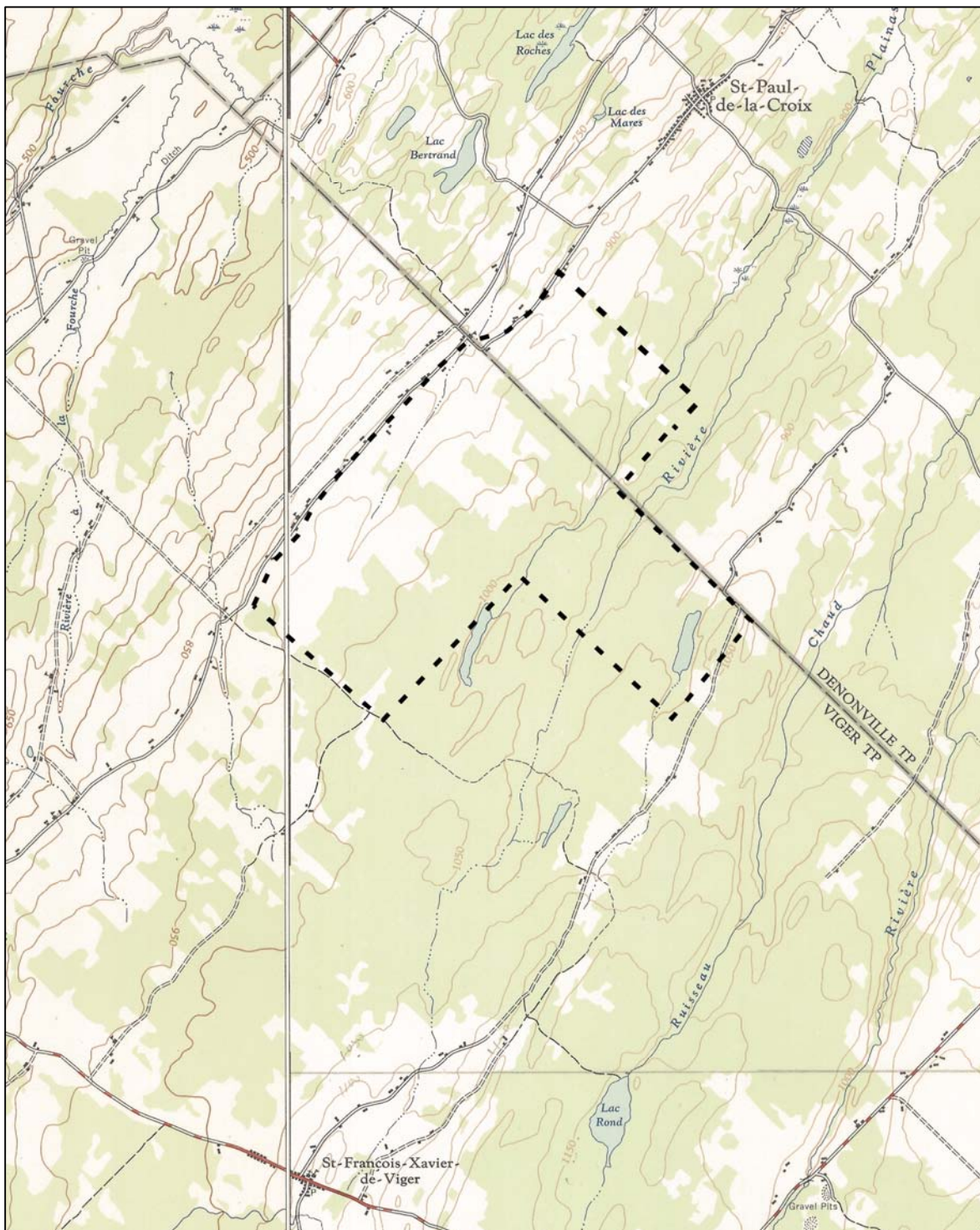


Figure 15– Superposition du secteur à l'étude sur une carte topographique de 1958 (relevés 1948) (trait pointillé noir = secteur à l'étude) (Département des Mines et des Relevés techniques, Ottawa)

## **4.0 Les zones de potentiel archéologique**

### **4.1 État des connaissances en archéologie**

En ce qui concerne le secteur à l'étude, une étude de potentiel archéologique a été faite en 1983 pour la Société Hydro-Québec. Cette étude se rapporte au tracé d'une ligne hydroélectrique devant relier le Bas-Saint-Laurent au Nouveau-Brunswick (AAQ 1995, Dumais 1983).

À ce jour, aucun inventaire archéologique n'a été fait à l'intérieur des limites du secteur à l'étude ou encore dans un rayon de 5 km de celui-ci (ISAQ 2011). De même, aucun site archéologique n'a été localisé dans le secteur à l'étude ou dans un rayon de 5 km de ce dernier. Le site connu le plus proche, CIEi-010, est un four à chaux qui a été localisé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Sainte-Épiphane (Picard 1971).

### **4.2 La cartographie des zones de potentiel**

Pour cartographier les zones de potentiel, un fond de carte numérique au 1 : 20 000 a été utilisé (figure 16). Les cartes de dépôts de surface et pédologique, ainsi que les données relatives à l'altimétrie, ont été utilisées afin d'évaluer l'habitabilité du secteur.

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, comme le 4<sup>e</sup> Rang est occupé depuis les années 1850 et comme des bâtiments ont été repérés le long de ce rang sur des cartes datant des années 1920 et 1950, il est considéré que les abords de ce rang (100 m de large de part et d'autre) peuvent receler des sites archéologiques (maisons de pionnier, bâtiments secondaires, fermes, latrines, etc.) (figure 16).

Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne, comme aucun site n'est connu à proximité, ce potentiel a été évalué en tenant compte des critères génériques présentés dans le tableau I. Dans le cadre de cette étude ne seront retenues que les zones répondant aux critères de potentiel fort et moyen.

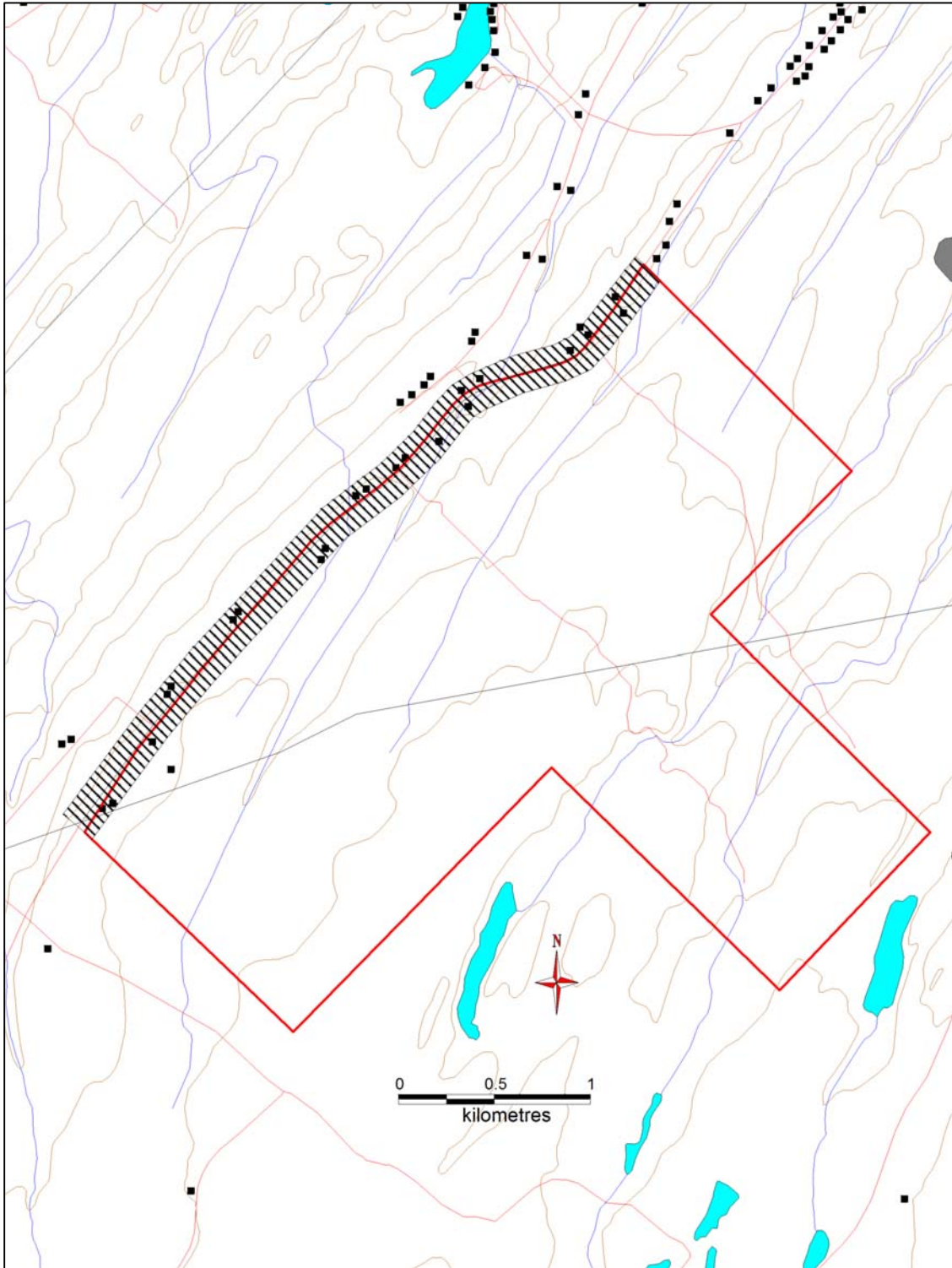


Figure 16 – Zone de potentiel archéologique, occupation eurocanadienne (hachurée noir)

- Le potentiel est plus élevé sur les replats ou terrasses bordant les plans d'eau;
- Le potentiel est plus élevé quand il y a présence de lacs importants et de rivières (hydrographie primaire et secondaire);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand il y a présence de rapides (pêche, portages);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand les dépôts de surface sont propices à la présence d'un établissement (sable et gravier en premier, till en second).

Si ces zones sont plus susceptibles de receler des sites archéologiques, il est considéré que le potentiel d'occupation des autres zones est faible et ces dernières n'ont pas été retenues :

- Les zones référant au réseau hydrique tertiaire (extrémités de petits ruisseaux, lacs isolés, lacs encaissés);
- Les milieux éloignés de tout cours d'eau douce (100 m de distance et plus);
- Les segments littoraux rectilignes des lacs et des rivières;
- Les interfluves, à moins qu'ils aient pu servir de portage (axe présumé reliant deux cours d'eau d'importance);
- Les aires marécageuses et leur pourtour;
- Les bords de rivières et de lacs bosselés et accidentés;
- Les replats constitués de till mince ou encore de till sur roc;
- Les piémonts de falaises ou de montagnes aux flancs abrupts;
- Les sommets des crêtes rocheuses ou encore ceux recouverts de minces dépôts meubles.



Étant donné que les seuls cours d'eau qui traversent le secteur à l'étude sont de type tertiaire ou s'écoulent dans des environnements marécageux ou tourbeux, il est considéré que le potentiel d'occupation amérindienne des lieux est faible. C'est pourquoi aucune zone de potentiel de ce type n'a été retenue.

## **LES CONCLUSIONS ET LES RECOMMANDATIONS**

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du parc éolien communautaire de Viger-Denonville.

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales passées et présentes du secteur à l'étude ont été exposées. S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de la région, du peuplement initial à la période historique.

Comme le secteur occupe une région mal connue des archéologues, peu de données sont disponibles afin de proposer un mode d'établissement local. C'est pourquoi des critères génériques ont été appliqués afin de déterminer le potentiel d'occupation amérindienne. Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, il a été évalué à l'aide de cartes anciennes.

Sur cette base, il est considéré que le potentiel d'occupation eurocanadienne se limite aux abords du 4<sup>e</sup> Rang, qui semble occupé depuis les années 1840-1850. Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne, il a été considéré comme faible puisque les seuls cours d'eau qui circulent dans ce secteur sont de type tertiaire ou s'écoulent au milieu de terrains marécageux.

Advenant que des aménagements associés à ce projet interfèrent avec la zone de potentiel identifiée, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

## OUVRAGES CITÉS

- ANC Archives nationales du Canada  
BANQ Bibliothèques et Archives nationales du Québec  
BAGQ Bureau de l'Arpenteur général du Québec
- ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)  
2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. Québec.
- BARIL, R. et B. ROCHEFORT  
1979 Étude pédologique du comté de Rivière-du-Loup. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.
- BENMOUYAL, J.  
1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- BONNICHESEN, R., D. KEENLYSIDE et K. TURNMIRE  
1991 Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past & Present Research (Deal et Blair eds.) Report in Archaeology 8 : 1-28.
- BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, AND J. BOUDREAU  
2008 What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. Archaeology of Eastern North America 36:119-172.
- BURKE, A. L. et P. J. H. RICHARD  
2010 L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaique : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental. De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale (textes réunis sous la direction de Brad Loewen, Claude Chapdelaine et Adrian Burke), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 34 : 103-128.
- CHALIFOUX, É.  
1999 Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.
- CHALIFOUX, É., A. L. BURKE et C. CHAPDELAINÉ  
1998 La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée du Wolastokuk. Paléo-Québec 26. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- CHAPDELAINÉ, C.  
2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : 3-20.

- CHAPDELAIN, C. (Sous la direction de)  
 1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.
- CHOUINARD, L. et une équipe de citoyens  
 1970 Histoire de Saint-Épiphanie. Édition du Centenaire. Saint-Épiphanie.
- COMITÉ DU 125<sup>e</sup>  
 1998 Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix. 1873 – 125 ans d'histoire – 1998. Saint-Paul-de-la-Croix.
- DEAL, M.  
 2006 Lithic periods of the Maritime Peninsula.  
<http://www.uccs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette3i.htm>.
- DIONNE, J.C.  
 2002 Une nouvelle courbe de niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec). Géographie physique et quaternaire 56(1) : 33-44.
- DUMAIS, P.  
 1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.  
 1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.  
 2002a Présentation. Recherches amérindiennes au Québec XXXII(3): 3-5.  
 2002b De limon et de Sable : Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. Recherches amérindiennes au Québec XXXII(3): 55-75.
- DYKE, A. S., D. GIROUX et L. ROBERTSON  
 2004 Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP. Geological Survey of Canada, Open File 4682, Ottawa.
- ELLIS, C. J., ET D. B. DELLER  
 1990 Paleo-Indians . C. J. Ellis et N. Ferris (éds), The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650. Occasional Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.
- ERIKSON, V. O.  
 1978 Maliseet-Passamaquoddy. Handbook of North American Indians : 123-136.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne. Géographie physique et quaternaire, vol XLI(2).

GAUVIN, H. et F. DUGUAY

1984 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

HÉTU, B.

2008 Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>

ISAQ

2011 Cartes 21N14. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

KEENLYSIDE, D.

1985 La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard. Recherches amérindiennes au Québec 15(1-2) : 119-126.

1991 Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada. R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications, Oregon State University : 163-174.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ

1990 Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada. in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

1978 Rapport historique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

1982 Ethnologie. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP

1978 Églises et oeuvres d'art. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

McCAFFREY, M.

1986 La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. In Les Micmacs et la mer. Edited by Charles A. Martijn, pp. 98-162. Signes des Amériques 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

NADEAU, J.

2002 Compilation géoscientifique – Géologie 1 : 50 000. 21N14 – Saint-Modeste. Ressources naturelles, Québec.

PAUL, J. T.

2000 Le territoire de chasse des Hurons de Lorette. Recherches amérindiennes au Québec XXX (3) : 5-20.

PICARD, L-P

1971 Un four à chaux à Cacouna, Rivière-du-Loup. MAC, ms, 10 p.

PINTAL, J.-Y.

1998 Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère des la Culture et des Communications, Québec.

2002 De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. Recherches amérindiennes au Québec.

2006 Le site de Price et les modes d'établissements du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. Archéologique 19 : 1-20.

À paraître Late Pleistocene to Early Holocene adaptation : The case of the strait of Quebec. Texas University Press.

RICHARD, P.J.H.

1984 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.

1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1985 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic

Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

WALLIS, W. D. et R. S. WALLIS

1957 The Malecite Indians of New Brunswick. Bulletin no 148, Anthropological series no 40, National Museum of Canada, Ottawa.

WRIGHT, J. V.

1982 La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. Recherches amérindiennes au Québec 12 (3) : 193-205.

## Liste des cartes consultées au bureau de l'Arpenteur général du Québec (BAGQ)



PL	01	V001	E		Rangs VIII et IX (lots 1 à 19), canton Viger.	1934-02-09	Michaud J.-Albert
PL	23	46	A		Routes, Comté de Témiscouata. Dans les seigneuries de Cacouana, de Villeray, Trois-Pistoles et du Lac Témiscouata et les cantons de Viger, Denonville, Demers, Armand, Cabano, Bégon, Raudot et Robitaille.	1929-09-01	Michaud J.-Albert
PL	73	3	17		Relevé de chemins de fer et routes sur la rive sud du St-Laurent entre les riv. Matapédia et Chaudière pour photographie aérienne; rapport du relevé du prolongement du chemin Elgin depuis le Transcontinental jusqu'à la frontière.	1929-04-05	Côté Georges
PL	80	D009	3	12	Plan accompagnant la spécification. Extrait du plan officiel du canton Denonville	1914-09-16	Girard J.-Émile
PL	70	D009	4		Tableau et plan d'inspection des terres vendues.	1896-04-28	Arpenteur Général
PL	70	V001	1	2	Terrain destiné aux indiens	1896-04-28	Arpenteur Général
PL	01	W014	C		Rapport et plan d'inspection des travaux de LaRue. Vérification des lacs, lignes, chemins dans Whitworth, Demers et Viger.	1892-01-09	D'Amours J.-Wilfrid
PL	01	D009	B		Canton Denonville. Chemins et routes colonisation.	1886-06-07	D'Amours J.-Wilfrid
PL	46	D009			Compilation du canton Denonville, comté de Témiscouata	1886-01-01	Arpenteur Général
PL	01	D009			Plan du canton Denonville.	1885-03-01	Larue Adolphus
PL	01	V001	D		Réserve indienne Viger. Compilation de la Réserve avec certaines mesures et orientations.	1870-02-12	Doucet Gaspard-Alfred
PL	01	D009	A		Canton Denonville. Front des rangs II-III-IV.	1863-01-24	Doucet Gaspard-Alfred
PL	01	V001	C		Canton Viger. Partie de la ligne de rang entre les rangs II et III (lots 26 à 50).	1862-11-15	Doucet Gaspard-Alfred
PL	23	44	D	1	Map of part of Lower Canada shewing the line of the Tache road and other colonization, branch lines leading there from the Seigniorial Parishes of the south side of the river St-Lawrence. canton Chabot, Painchaud, Pohénégamook, Chapais	1862-02-01	Arpenteur Général
PL	23	44	A		Chemin Taché. Dans les cantons de Bédard, Bégon, Denonville, Viger, Whitworth, Armand, et Pohénégamook. *** analyse faite avec micro-film.	1860-10-01	Arpenteur Général

PL	23	42	A	1	Connected plan of the townships traversed by the projected colonization road from Buckland to the Kempt road at Metis. In the townships of Duquesne, Chénier, Bédard, Bégon, Denonville, Viger, Whitworth, Armand, Pohénégamook, Chabot, Painchaud, Chapais, Lafontaine, Garneau, Arago, Patton, Montminy, Mailloux and Buckland. Année approximative.	1860-01-01	Non Disponible ...
PL	01	V001	B		Réserve indienne Viger. Plan d'arpentage des limites de la réserve dans le canton Viger.	1859-07-01	Blaiklock Frederick William
PL	23	40			Section centrale Nord-Est d'un chemin projeté entre Métis et Buckland. Dans les cantons de Bédard, Bégon, Denonville, Viger, Whitworth, Armand et Pohénégamook.	1859-01-01	Verreault Charles-Arthur
PL	37	5			Réserve indienne Viger. Plan du rapport sur la superficie des terres de la tribu Amalécite (Malécite) dans le canton de Viger.	1858-02-03	Bouchette Joseph jr
PL	01	V001	A		Plan du canton Viger tel qu'arpenté en 1852 et 1854. (AG0273)J.-E. Saint-Pierre et (AG0376) Bertrand L.-A.	1854-01-01	Saint-Pierre Jean-Évariste
PL	72	L009	1	1	Plan de la ligne limitrophe entre la seigneurie de l'Isles Verte et le canton Denonville. Copie sur toile du plan de Larue.	1852-04-01	Larue Adolphus
PL	72	L009	1	2	Procès-verbal et plan ligne entre seig. et blocs A et D et canton de Denonville. Copie sur toile du plan de Larue. (AG0376)Louis A. Bertrand et (AG0248)Larue Adolphus.	1852-04-01	Bertrand Louis-Achille
PL	70	V001	1	1	Terrain destiné aux indiens	1850-01-07	Arpenteur Général
PL	01	V001			Rangs A-1-2-3-4, canton Viger.	1847-01-01	Fournier Charles-François
PL	23	38	A		Route de communication entre la paroisse de Rivière-du-Loup, du côté sud du Fleuve Saint-Laurent, et du lac Tamisquata (Témiscouata).	1783-06-18	Collins John









**INNERGEX**